

COLLEGE SCIENCES DE LA SANTE

UFR

Sciences Médicales

université
de **BORDEAUX**

Livret des
Enseignements

DFASM 2
Diplôme de Formation
Approfondie
en Sciences Médicales
2^{ème} Année

Année universitaire 2024-2025

Le mot des Coordonnateurs d'année et du Doyen

Bienvenue en DFASM 2, deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales.

Vous bénéficiez d'un enseignement intégré pour mieux profiter de vos stages à l'hôpital par l'acquisition durant la même période des bases théoriques de la pathologie médicale.

Votre accès au 3^{ème} cycle des études médicales dépendra de vos résultats à un examen dématérialisé national (EDN), une évaluation des compétences par des examens cliniques objectifs structurés (ECOS), un parcours personnalisé pour aboutir finalement à la procédure nationale d'appariement dématérialisé qui vous permettra de choisir le lieu et le domaine de votre formation de 3^{ème} cycle.

Avec le positionnement de l'EDN en début de 6^{ème} année, cette année de DFASM 2 est donc fondamentale. Pour vous préparer au mieux, une nouvelle organisation pédagogique s'est mise en place. Elle est basée sur de l'entraînement avec un nombre plus important de contrôles continus (CC) comportant un nombre limité de questions. Ces CC seront suivis d'ED post-CC où seront corrigés les CC en se basant sur vos résultats obtenus et comportant des rappels de points importants pour la compréhension. La plupart des modules sera clos par une ou plusieurs conférences de révision pré-partiels. Le format des stages a également évolué, avec la possibilité, selon le choix du maître de stage, de garder des stages quotidiens le matin, du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. Vous serez évalués à la fois sur vos connaissances et sur vos compétences en stages et par des Examens Cliniques Objectifs Structurés (ECOS). Vous aurez également accès à des stages délocalisés dans des Centres Hospitaliers Généraux de Nouvelle Aquitaine.

Le but ultime de votre formation est la prise en charge des patients. Dans les services hospitaliers où vous serez accueillis, faites preuve de respect et de compassion à leur égard. Il est important que vous gardiez à l'esprit que vous êtes soumis au devoir de réserve et au secret médical, pendant et en dehors du temps de travail. Respectez également les équipes paramédicales et médicales qui vous encadreront. Votre gentillesse, votre curiosité scientifique et votre disponibilité seront les meilleurs atouts pour des stages réussis.

Les personnels enseignants et administratifs de l'Université et du CHU feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail. Cependant, le nombre d'étudiants en DFASM 2 et la mise en place de la nouvelle maquette pédagogique ainsi que les nouvelles modalités d'examen rendent nécessaire la compréhension et la motivation de toutes et de tous. Nous comptons sur votre aide pour que cette année de travail et de formation soit profitable à tous.

Bon courage

Professeure Marie BEYLOT-BARRY

Professeur Jérôme HARAMBAT

Coordonnateurs du DFASM2

Professeurs Patrick DEHAIL et Igor SIBON

Vices-Doyens

Faculté de Médecine de Bordeaux

Professeur Pierre MERVILLE

Doyen

Faculté de Médecine de Bordeaux

Lutte contre le harcèlement et les violences

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'Université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif. Contact étudiants : celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.
- **Au CHU**, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivants (aussi accessibles depuis un téléphone mobile) :

https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés

- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés.
soutien@cna.fr - 21 rue Descartes - 75350 Paris Cedex 05 - tél : 0 800 724 900
- **Espace santé étudiants** : ese@u-bordeaux.fr - 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus - tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** - tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **votre coordonnateur d'année**
- **Violences sexistes et sexuelles** : 3919 <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>
- **Numéro national de prévention au suicide** : 3114 <https://3114.fr/>

Promotion « Dominique DUCASSOU » 1943-2018

Né en 1943 à Bayonne, diplômé de l'Ecole de Santé Navale et professeur des universités-praticien hospitalier en bio-physique, Dominique Ducassou a été nommé chef de service de médecine nucléaire au CHU de Bordeaux en 1974. Il a contribué à structurer la médecine nucléaire d'abord au niveau inter-régional, puis au niveau national en tant que président de la Société Française de Biophysique et de Médecine Nucléaire en 1982.

En 1986, il a également créé l'unité de recherche U306 de l'INSERM, qu'il a dirigée jusqu'en 1993. Auteur de nombreuses publications consacrées à l'imagerie médicale et aux biomatériaux, membre de plusieurs sociétés savantes parmi lesquelles les Sociétés Française et Européenne de Médecine Nucléaire, Dominique Ducassou était un chercheur reconnu, considéré comme un pionnier dans le domaine de la médecine nucléaire et celui de la biocompatibilité des matériaux.

Vice-président de la commission médicale consultative du CHU de Bordeaux en 1975, puis doyen de la faculté de Médecine (UFR I) de 1978 à 1987, Dominique Ducassou a été président de l'Université de Bordeaux 2 de 1987 à 1992. A travers ses différents mandats, Dominique Ducassou a toujours eu à cœur de valoriser au mieux l'Université et de favoriser l'innovation et le transfert de connaissance.

Engagé dans la vie politique locale dès 1992, il a été élu au Conseil Régional d'Aquitaine de 1993 à 2015 et à toujours défendu avec conviction les intérêts universitaires, tout comme il a contribué au resserrement des relations entre la ville de Bordeaux et l'Université en tant que conseiller délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche auprès du maire de Bordeaux, à partir 1995. Son mandat d'adjoint au maire de Bordeaux en charge de la culture, de 2001 à 2014, comme la présidence du conseil d'administration de l'Opéra de Bordeaux, lui ont permis de revenir dans le domaine culturel et artistique auquel il avait un attachement tout particulier.

Car au-delà de sa brillante carrière médicale, scientifique, universitaire et politique, Dominique Ducassou était une personnalité multiple et éclectique : un musicien de talent - il était trompettiste - mais aussi, entres autres, un grand amateur de rugby et un dirigeant sportif engagé (il a présidé le BEC - Bordeaux Etudiants Club - pendant 9 ans) .

Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques et dans l'Ordre National du Mérite, officier de la Légion d'Honneur, Dominique Ducassou était un homme engagé, humaniste et chaleureux.

Sommaire

Renseignements pratiques	8
Informations importantes	11
Étudiants à besoins spécifiques.....	13
Contrat d'engagement de service public	14
Charte de bonne conduite numérique des cours à distance.....	15
Bureau Vie Etudiante (BVE).....	16
Enseignements.....	16
Conférences d'Internat	18
Séquence des ME et des stages en DFASM 2	20
Répartition des groupes	21
Modules d'Enseignement (ME)	22
Contrôles continus	23
ME Hématologie - Cancérologie - Médecine Palliative	25
ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie	28
ME Mère-Enfant.....	32
ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN).....	36
Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN.....	39
Module transversal d'Imagerie.....	40
Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 1 - DFASM 2.....	42
Formation double cursus Santé Sciences	44
Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective.....	47
Prescription et usage rationnel des médicaments.....	49
Cancérologie pratique.....	51
Santé et précarité.....	52
Biologie, Médecine du Développement et de la Reproduction	53
Médecine palliative	54
Ethique à l'EDN.....	55
Sensibilisation à l'hypnose médicale.....	56
Unités Enseignement Recherche (U.E.R).....	58
Valorisation du parcours de formation.....	59
Organisation des examens	61
Modalités pratiques des examens.....	62
Conditions de validation.....	63
2 ^{ème} session	64
Redoublement	64
Dispositions particulières	64
Exclusion	64
Modalités d'accès au 3 ^{ème} cycle des études médicales	65
Modalités pratiques et validation des stages et des gardes.....	66
Affectations.....	66
Stages non valides et gardes non réalisées	68

Renseignements pratiques

Au cours de votre DFASM 2, vous devrez valider quatre Modules d'Enseignement (ME) Fondamental, l'épreuve de LCA, un ME complémentaire et les stages :

- ME Mère - Enfant (ME)
- ME Urgences -Thérapeutique - Urologie - Réanimation - Néphrologie (U-TURN)
- ME Hématologie - Cancérologie - Médecine Palliative (HCMP)
- ME Maladies Infectieuses - Dermatologie - Immunopathologie (MIDI)
- L'épreuve de Lecture Critique d'Article (LCA)

Le module transversal d'Imagerie, coordonné par le Pr Olivier Hauger, sera réalisé à la fin de chaque semestre, et reprendra l'imagerie à l'EDN en Pédiatrie, Gynécologie-Obstétrique, Cancérologie, Néphrologie-Urologie et Maladies Infectieuses.

L'année est découpée en semestre avec des modules fonctionnant par paires : ME et HCMP ou U-TURN et MIDI. Au cours du premier semestre, votre enseignement portera sur l'une de ces paires, au cours de l'autre semestre, il portera sur la paire restante. A partir du 1^{er} Juillet, commencera votre période de révision jusqu'à l'EDN en Octobre.

Chaque module associe un enseignement théorique qui se déroule l'après-midi de 16h30 à 18h30 en hybride à l'Université, avec un ED qui sera basé sur la correction du contrôle continu (CC) précédent et reprendra certains items au programme de ce CC. Les CC réalisés en distanciel seront composés de questions isolées sous des formats variés (QROC, Zone, QRM, QRU...) et/ou de Key Feature Problem (KFP) et/ou de mini-DP et/ou de TCS, chaque CC étant composé de 15 ± 5 questions.

Les notes au CC seront publiées après cet ED post CC. Votre copie sera disponible sur Theia. Examens et CC seront basculés en annales d'entraînement.

Des cours enregistrés sont disponibles sur la plateforme Moodle UB mais vous devez vous référer en priorité, pour vos examens et la préparation de l'EDN, aux référentiels publiés par les Collèges de chaque discipline portant sur les 367 items de connaissance et 356 situations cliniques de départ du programme officiel, tels que définis dans les annexes 1 et 2 de l'arrêté modificatif du 21 décembre 2021 .

https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/B0ow4hhAKqOZq5X8eS6LIA2ni9J2RrHNEAmG3mZiZ1w=/JOE_TEXTE

Les stages sont obligatoires avec la possibilité, selon le choix du maître de stage, de garder des stages tous les matins du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. L'amplitude horaire du stage et les activités associées sont variables selon les ME, sous la responsabilité du coordonnateur du ME et des responsables des stages dans les services. Mais attention, si la durée de ces matinées de stage dépasse 5h, ou si, pour des raisons de service (bloc, visite tardive, staff, etc...), l'horaire de fin de stage va au-delà de 13h, ces périodes seront d'emblée considérées comme des journées continues et non plus comme des matinées.

Vous serez invités à participer à des activités hospitalières à caractère pédagogique certains après-midis, selon les ME, sans dépasser 2 après-midis par semaine, en dehors des périodes de cours. Ces après-midis seront valorisés par l'attribution d'une garde pédagogique.

Vos congés comporte 24 jours ouvrés l'été (juillet ou août) et 6 jours au cours de l'année entre septembre et juin, samedi compris. Si vous êtes en stage à temps plein en semaine alternée, ces congés ne seront pas posés sur votre semaine « off ». Il est toutefois important que vous vous concertiez entre étudiants du même terrain de stage afin d'étaler ces congés entre vous, dans le respect du bon fonctionnement du service.

Au final, ces congés seront validés par le directeur de la structure (Direction des Affaires Médicales) sur avis du chef de service.

Votre période de stage se termine le 30 Juin et vous serez alors en révision jusqu'à l'EDN. Vous pouvez toutefois faire un stage l'été sur la base du volontariat. Des gardes sont également accessibles sur la base du volontariat pendant les mois d'été en DFASM2. 5 gardes réalisées valideront une UE supplémentaire facultative et compteront pour 10 points Parcours.

Sachez que la pathologie médicale s'apprend d'autant mieux que l'on voit plus de patients en conditions réelles. La qualité d'un stage dépend de l'interaction entre l'équipe qui vous prendra en charge et vous-même. Votre motivation sera un élément déterminant de la qualité de ce stage. Une évaluation des enseignements théoriques et des stages hospitaliers est mise en place sur l'application DIOSEL. Nous insistons sur le fait que votre anonymat y est préservé. L'amélioration de l'enseignement dépendra de vos réponses et l'évaluation de votre stage est nécessaire pour participer au choix de stage suivant.

Vous serez répartis en **quatre groupes**. Au cours du premier semestre, vous aurez l'enseignement d'une première paire de ME et vous changerez de stage à mi-semestre. Au cours du 2^o semestre, vous aurez l'enseignement de la 2^{ème} paire de ME avec les 2 stages correspondants qui aborderont successivement les quatre ME fondamentaux du DFASM 2. L'enseignement de médecine générale est intégré à chaque ME. Un stage en médecine générale vous sera proposé dans la mesure des possibilités d'accueil lors du choix de chaque module (et non uniquement U-TURN). De plus, des stages de MG seront ouverts hors Bordeaux métropole, en délocalisé.

Vous aurez également la possibilité d'accéder, selon votre rang de classement sur DIOSEL et sur la base du volontariat, à un stage délocalisé dans les CH de la Côte Basque, Dax, Pau, Mont de Marsan, Agen et Périgueux (offre variable selon module). Des terrains de stage ont été sélectionnés, correspondant à votre enseignement auquel vous assisterez en distanciel. Vous participerez aux CC et à leur correction en distanciel également.

Aucune aide matérielle n'est pour l'instant associée à ces stages délocalisés. Le logement sera à votre charge. Selon la période considérée, les étudiants qui choisiront ces stages devront revenir sur Bordeaux pour les examens facultaires de janvier et de juin ainsi que pour les ECOS facultaires.

L'objectif de cet enseignement est de vous aider à vous entraîner et vous auto-évaluer.

La suppression cette année des ED pré-CC pour la plupart des modules, l'augmentation du nombre de CC sous un format plus court, la correction des CC et la discussion en ED post-CC des items au programme ont pour objectif de rythmer votre apprentissage du ME. Nous espérons que les ED-post CC soient un temps d'échanges où vous aurez la possibilité de poser aux enseignants toutes les questions utiles à la compréhension de l'item.

Rappelez-vous que le programme du ME correspond aux items du programme dans sa dernière version et ne se limite donc pas aux aspects abordés en cours. Vous pouvez donc être évalués lors de votre examen facultaire sur un thème qui n'aura pas fait l'objet d'un long développement en cours, du fait de la nécessaire limitation du nombre d'heures d'enseignement.

L'enseignement de la Lecture Critique d'Article (LCA) est individualisé pour la partie théorique et intégré aux Unités d'Enseignement pour la partie pratique. Des contrôles continus avec correction (dirigées sur les réponses) sont obligatoires (Pr L. RICHERT, Pr A. BOYER). Rappelez-vous que la LCA est maintenant affectée d'une pondération double à l'EDN.

Pour valider un ME, vous devez avoir la moyenne à l'évaluation théorique et à l'évaluation de stage. L'un ne peut pas compenser l'autre.

Le calendrier des examens vous sera donné ultérieurement :

- la première session d'examen en janvier et en mai - juin
- la deuxième session en juillet

Vous devrez, également, valider un module d'enseignement complémentaire du parcours personnalisé dont la liste et les modalités de choix sont expliquées dans le livret.

Vous avez également au minimum **25 gardes à réaliser pour valider votre deuxième cycle** et nous serons attentifs à ce qu'elles soient effectivement réalisées

Vous avez, aussi, tout intérêt à suivre **les conférences d'internat** qui ont été préparées (Pr Didier GRUSON et Dr Etienne RIVIERE) pour vous former à l'examen dématérialisé national (EDN).

Nous sommes partenaires. Nous comptons sur votre aide pour vous proposer la meilleure formation possible.

Informations importantes

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter :

- Les coordonnateurs de ME

- Mme. le Pr Marie BEYLOT-BARRY et M. le Pr Jérôme HARAMBAT (coordonnateurs du DFASM2)
- M. le Pr Patrick DEHAIL (coordonnateur du DFASM et Vice-Doyen)
- M. le Pr Igor SIBON (Vice-Doyen),
- M. le Pr Pierre MERVILLE (Doyen)

-
- Un changement d'adresse ?
 - Un nouveau numéro de téléphone ?
 - Un problème d'inscription ?
 - Un évènement familial, professionnel ... ?
 - Des informations sur les examens, sur les notes ?

Contactez
la gestion des cursus étudiants 5^{ème} année de médecine (DFASM 2)

Bâtiment 5D - RDC - Porte D

Selin ULU

 **05 57 57 95 66**

selin.ul@u-bordeaux.fr

- Une absence lors d'un choix ?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

Signalez-le
au bureau des stages hospitaliers

Bâtiment 5D - RDC - Porte D

Blandine ROSIERES - Benjamin SABLON - Olivia MAILHE

 **05 57 57 13 47** -  **05 57 57 13 28** -  **05 57 57 11 55**

blandine.rosieres@u-bordeaux.fr - benjamin.sablon@u-bordeaux.fr - olivia.mailhe@u-bordeaux.fr

stageshospitaliers@u-bordeaux.fr

Des informations importantes vous seront également transmises directement via votre adresse électronique institutionnelle. Il est donc fondamental que vous l'activiez dès votre inscription. Votre login et mot de passe vous serviront à vous connecter sur toutes les applications de l'ENT (examens, stage...).

LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS A JOUR,
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES
SONT ACCESSIBLES
SUR LE SITE DU COLLÈGE SCIENCES DE LA SANTÉ

<http://www.sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Gaëlle GIRET - ☎ 05 57 57 15 38 - mail : gaelle.giret@u-bordeaux.fr

Gestion des enseignements de 2^{ème} cycle des études médicales - Bâtiment Espace Santé - Bureau 12

Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,

PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT

Étudiants à besoins spécifiques (PHASE)

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'une évaluation de leurs besoins et d'un conseil pour la mise en place d'aménagements d'études et d'examens.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- Étudiants.tes en situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon et très bon niveau (reconnu par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux)
- Artistes confirmés.ées (reconnu par la commission art de l'Université de Bordeaux)
- Elus.es étudiant.es (Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Pour les diplômes licences uniquement et sous certaines conditions:

- Engagés.ées (service civique, réserve opérationnelle, volontariat militaire, activité associative)
- Salariés.ées
- Chargés.ées de famille
- Doubles inscriptions (selon les formations)

Attention ! Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le:

- **20 septembre 2024: Sport**
- **30 septembre 2024: Art**

Contact du service PHASE:

Madame Marie LE PARC
Bâtiment 5D - Bureau service PHASE
145 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
05 57 57 56 84
marie.le-parc@u-bordeaux.fr

Contrat d'engagement de service public

Le Contrat d'Engagement de Service Public (ou CESP) permet de proposer aux étudiants de deuxième et troisième cycle des études en médecine **une allocation mensuelle de 1200 €**, en échange de laquelle les bénéficiaires s'engagent - pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation et pour 2 ans minimum - à choisir une spécialité moins représentée ou à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.

Souscrire un CESP, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement individualisé durant toute la formation et d'un soutien au moment de l'installation ou de la prise de fonctions.

Une réunion d'information est prévue courant novembre, pour tout renseignement, veuillez contacter l'adresse : ufr-medecine@u-bordeaux.fr

Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ **Au minimum, j'ai affiché mon PRENOM** (je n'utilise pas trois points de suspension...)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et je peux activer ma caméra
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos** de la session.

ENSEIGNANTS

- ❖ Avant le cours, je **vérifie la localisation de la salle et la validité de mon IDNUM** (Identité Numérique UB), qui me permettra de me connecter au WIFI (réseau Eduroam) et au lien Zoom. Si besoin, je contacte l'adresse ufr-medecine@u-bordeaux.fr pour l'activation ou prolongation de l'IDNUM.
- ❖ Si ma salle en est équipée, j'utilise la Zoombox, qui permet de capter son et image sur un périmètre élargi (3 m environ).
- ❖ **Je réalise mon cours en Hybride**, via Zoom pour les étudiants à distance. L'utilisation de système de vote à distance, tel que **Wooclap**, est vivement recommandé, pour renforcer l'interactivité de l'ED.
- ❖ Si une question est posée dans la salle, je pense à la répéter pour les étudiants, avant d'y répondre pour tous. De même, si une question est posée via le chat, je la répète pour les étudiants présents.

Bureau Vie Etudiante (BVE)



Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

Vous éprouvez des difficultés ?

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (prêt ou remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Bât 5D, Porte A

Lun-ven, 9h-17h

05.57.57.10.50

accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

PÔLE DE VIE DE CAMPUS

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition de 11h à 14h.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 10 50



Enseignements

Réunion de rentrée universitaire

Lundi 2 septembre 2024 à 18h30
Amphi 9

Début des enseignements

Mercredi 4 septembre 2024 à 16h30
ME HCMP Groupe E - *salle en attente*

Mardi 10 septembre 2024 à 16h30
ME MIDI Groupe G - Amphi 12

Mercredi 11 septembre 2024 à 16h30
ME Mère - Enfant Groupe F - (en distanciel)
ME U-TURN Groupe H - Salle 446 (Bât TP Aile EST 4^{ème} étage)

Début des stages hospitaliers

Lundi 2 septembre 2024 au matin

Choix des modules d'enseignements complémentaires optionnels

Mercredi 26 et jeudi 27 septembre 2024 en ligne sur DIOSEL

EDN préparatoire juillet 2025

Conférences d'Internat

Coordonnateurs : Pr Didier GRUSON et Dr Etienne RIVIERE
didier.gruson@chu-bordeaux.fr - etienne.riviere@u-bordeaux.fr

Les conférences d'internat ont pour objectif d'accompagner les étudiants qui le souhaitent à la préparation aux Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN) en permettant la révision régulière du programme officiel, dès le DFASM 1.

Nous vous invitons également à apprendre à gérer votre stress et acquérir des trucs & astuces qui vous seront utiles pendant votre formation et votre futur métier de médecin. Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant : (lien) et n'hésitez pas à contacter l'Institut de Médecine Intégrative et Complémentaire (IMIC) sur <https://imic.chu-bordeaux.fr>.

Dans la mesure où cet examen détermine votre futur professionnel (discipline d'exercice et lieu de formation en 3^{ème} cycle), nous vous conseillons vivement de vous inscrire le plus tôt possible en fonction des objectifs que vous visez.

Pour connaître les objectifs de classement par spécialité, nous vous invitons à consulter les rangs limites dans chaque ville pour chaque discipline sur le site de l'ANEMF

<http://www.anemf.org/en/etudes-medicales/troisieme-cycle/postes-et-rangs-limites.html>

Les inscriptions aux conférences d'internat (année universitaire et Tour d'été) se font par paiement en ligne uniquement. En septembre pour l'année universitaire, en avril pour le Tour d'été via le site de l'Université (ENT) onglet « conférences d'internat ».

Ces conférences ne remplacent en aucun cas les enseignements de l'Université (cours magistraux, ED, TP, séminaires) et les stages hospitaliers.

Lors de ces conférences, des internes de spécialité et des séniors (CCA, PH, MCU et PU-PH) proposent des dossiers progressifs, des QI (questions isolées), des Qzones et des KFP sur la plateforme dédiée, pour s'entraîner régulièrement à la rédaction en temps limité et pour réviser les questions enseignées à l'Université les années ou les mois précédents. Les thèmes des conférences sont adaptés selon l'année et les groupes d'enseignements.

Les conférences apportent un soutien méthodologique dynamique et permettent aux étudiants d'évaluer régulièrement l'acquisition des items du programme EDN. Elles entretiennent la motivation de chacun par un classement régulier et par la note obtenue par correction des épreuves sur la plateforme dédiée. Les conférenciers peuvent apporter un soutien dans le rythme, la rigueur de la préparation et des conseils pratiques.

La discipline de chacun est de rigueur pour le bon fonctionnement des conférences pour tous. En s'inscrivant, chaque étudiant s'engage donc à régulièrement composer les épreuves.

Les conférences proposent plusieurs cycles de révision :

⇒ DFASM 1 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

⇒ DFASM 2 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

Un référent étudiant est nommé dans chaque groupe en début d'année afin d'améliorer la communication et la coordination des conférences.

Les informations concernant les conférences d'internat sont diffusées sur le site de l'Université (ENT) et sont envoyées aux étudiants par mail.

Conférences d'Internat

Johnny DIAS-AFONSO

Bâtiment Espace Santé - Porte 12

146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux cedex

Tél : 05 57 57 47 57

E-mail : conference.internat@u-bordeaux.fr

Séquence des ME et des stages en DFASM 2

Vous êtes répartis en 4 groupes d'étudiants.

Pour faciliter la transmission des informations, il sera demandé de donner lors de la réunion de rentrée aux coordonnatrices et coordonnateurs un.e référent.e par module et un.e référent.e pour l'année.

Votre année universitaire va comporter :

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
 - **ME Hématologie - Cancérologie - Médecine Palliative (ME HCMP): enseignement théorique de 9 semaines.**
 - **ME Mère - Enfant (ME M-E): enseignement théorique de 8 semaines**

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

- Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :
 - **ME Maladies Infectieuses - Dermatologie - Immunopathologie (ME MIDI) : enseignement théorique de 8 semaines.**
 - **ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN): enseignement théorique de 8 semaines.**

Pour les étudiants de DFASM 1 en 2023-2024 qui sont en DFASM 2 en 2024-2025, la correspondance des groupes de stages est la suivante :

Année 2023-2024	DFASM 1	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
Année 2024-2025	DFASM 2	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Groupe H

Ces groupes E, F, G, H déterminent les périodes de cours théoriques à l'Université.

Répartition des groupes

DFASM 2

(Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2^{ème} année)

Stages hospitaliers - Année 2024-2025

La succession des Modules d'Enseignement pour chaque groupe s'établit comme suit :

Dates de stages	Groupe E	Groupe F	Groupe G	Groupe H
02/09/2024 au 11/11/2024	Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative Stage chez le Praticien	Mère Enfant Stage chez le Praticien	M.I.D.I. Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien
12/11/2024 au 26/01/2025 Choix du 27 au 30 septembre 2024	Mère Enfant Stage chez le Praticien	Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien	Mère Enfant Stage chez le Praticien
27/01/2025 au 13/04/2025 Choix du 06 au 09 décembre 2024	U-TURN Stage chez le Praticien	M.I.D.I. Stage chez le Praticien	Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative	M.I.D.I. Stage chez le Praticien
14/04/2025 au 30/06/2025 Choix du 07 au 10 février 2025	M.I.D.I. Stage chez le Praticien	U-TURN Stage chez le Praticien	Mère Enfant Stage chez le Praticien	Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative Stage chez le Praticien

Stage d'été : facultatif, sur la base du volontariat. Il n'est pas comptabilisé dans le cursus. Les stages hors subdivision sont valorisés par des points parcours (voir p. 58).

Les étudiants doivent obligatoirement évaluer le stage sur Diosel dans lequel ils se trouvent pour participer au choix suivant. L'anonymat de cette évaluation est garanti.

Cependant, toute modification de cette évaluation restera accessible jusqu'à la fin du stage en cours. **Il est important de la compléter jusqu'au dernier jour du stage.**

Modules d'Enseignement (ME)

Volume horaire DFASM 2

ME Hématologie - Cancérologie - Médecine Palliative

26 heures

Coordonnateurs : Dr Charlotte DOMBLIDES, Pr Pierre-Yves DUMAS et Pr Véronique AVEROUS
charlotte.domblides@chu-bordeaux.fr - pierre-yves.dumas@u-bordeaux.fr
veronique.averous@chu-bordeaux.fr

ME Maladies Infectieuses et Tropicales - Dermatologie - Immunopathologie

30 heures

Coordonnateurs : Pr Didier NEAU, Pr Marie BEYLOT-BARRY et Pr Pierre DUFFAU
didier.neau@chu-bordeaux.fr - marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr -
pierre.duffau@chu-bordeaux.fr

ME Mère - Enfant

30 heures

Coordonnateurs : Pr Jérôme HARAMBAT, Pr Stéphane DUCASSOU et Pr Jean-Luc BRUN
jerome.harambat@chu-bordeaux.fr - stephane.ducassou@chu-bordeaux.fr -
jean-luc.brun@chu-bordeaux.fr

ME Urgences - Thérapeutique - Urologie - Réanimation - Néphrologie :

24 heures

Coordonnateurs : Pr Grégoire ROBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Pr Didier GRUSON et
Pr Hannah KAMINSKI
gregoire.robert@chu-bordeaux.fr - pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr -
didier.gruson@chu-bordeaux.fr - hannah.kaminski@chu-bordeaux.fr

Lecture Critique d'Article

Coordonnateurs : Pr Laura RICHERT et Pr Alexandre BOYER
laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr

Module transversal Imagerie

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER
olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Le calendrier des cours fera l'objet d'un affichage sur le site du Collège Sciences de la Santé et devra être consulté régulièrement.

Les étudiants doivent valider un module d'enseignement complémentaire.

Contrôles continus DFASM 2 - 2024-2025 - en distanciel

1^{er} semestre : ouverture sur une journée avec temps limité de connexion

ME HCMP		ME Mère-Enfant	
Groupe E	Hématologie : 09/09 et 16/09 Cancérologie générale : 23/09 Médecine Palliative : 04/10 Tumeurs solides Cutané : 11/10 Urologie : 18/10 Sénologie : 23/10 Gynécologie : 28/10		Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 04/11 Module 2 : 08/11 Module 3 : 15/11 Module 4 : 20/11 Pédiatrie Module 1 : 26/11 Module 2 : 02/12 Module 3 : 09/12 Module 4 : 16/12
ME Mère-Enfant		ME HCMP	
Groupe F	Gynécologie-Obstétrique Module 1 : 09/09 Module 2 : 16/09 Module 3 : 23/09 Module 4 : 30/09 Pédiatrie Module 1 : 07/10 Module 2 : 14/10 Module 3 : 21/10 Module 4 : 28/10		Hématologie : 07/11 et 12/11 Cancérologie générale : 18/11 Médecine Palliative : 27/11 Tumeurs solides Urologie : 02/12 Gynécologie : 06/12 Sénologie : 11/12 Cutané : 16/12
ME MIDI		ME U-TURN	
Groupe G	Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 09/09 Module 2 : 16/09 Module 3 : 23/09 Module 4 : 30/09 Dermatologie : 07/10 et 15/10 Médecine Interne : 22/10 et 28/10		Néphrologie : 04/11, 12/11 et 18/11 Urologie : 22/11 Thérapeutique : 27/11 et 02/12 Urgences-Réa : 09/12 et 16/12
ME U-TURN		ME MIDI	
Groupe H	Néphrologie : 09/09, 16/09 et 23/09 Urologie : 30/09 Thérapeutique : 07/10 et 14/10 Urgences-Réa : 21/10 et 28/10		Maladies Inf. et Tropicales Module 1 : 04/11 Module 2 : 12/11 Module 3 : 18/11 Module 4 : 25/11 Dermatologie : 29/11 et 05/12 Médecine Interne : 13/12 et 18/12

2^{ème} semestre : ouverture sur une journée avec temps limité de connexion

ME U-TURN		ME MIDI
Groupe E	<p>Néphrologie : 17/01, 27/01 et 03/02</p> <p>Urologie : 10/02</p> <p>Thérapeutique : 17/02 et 24/02</p> <p>Urgences-Réa : 03/03 et 10/03</p>	<p>Maladies Inf. et Tropicales</p> <p>Module 1 : 25/03</p> <p>Module 2 : 31/03</p> <p>Module 3 : 07/04</p> <p>Module 4 : 14/04</p> <p>Dermatologie : 22/04 et 28/04</p> <p>Médecine Interne : 09/05 et 21/05</p>
ME MIDI		ME U-TURN
Groupe F	<p>Maladies Inf. et Tropicales</p> <p>Module 1 : 17/01</p> <p>Module 2 : 27/01</p> <p>Module 3 : 03/02</p> <p>Module 4 : 10/02</p> <p>Dermatologie : 18/02 et 24/02</p> <p>Médecine Interne : 04/03 et 10/03</p>	<p>Néphrologie : 25/03, 31/03 et 07/04</p> <p>Urologie : 14/04</p> <p>Thérapeutique : 22/04 et 28/04</p> <p>Urgences-Réa : 05/05 et 19/05</p>
ME HCMP		ME Mère-Enfant
Groupe G	<p>Hématologie : 20/01 et 27/01</p> <p>Cancérologie générale : 03/02</p> <p>Médecine Palliative : 14/02</p> <p>Tumeurs solides</p> <p>Cutané : 21/02</p> <p>Urologie : 28/02</p> <p>Sénologie : 07/03</p> <p>Gynécologie : 17/03</p>	<p>Gynécologie-Obstétrique</p> <p>Module 1 : 25/03</p> <p>Module 2 : 31/03</p> <p>Module 3 : 07/04</p> <p>Module 4 : 14/04</p> <p>Pédiatrie</p> <p>Module 1 : 22/04</p> <p>Module 2 : 28/04</p> <p>Module 3 : 05/05</p> <p>Module 4 : 19/05</p>
ME Mère-Enfant		ME HCMP
Groupe H	<p>Gynécologie-Obstétrique</p> <p>Module 1 : 20/01</p> <p>Module 2 : 27/01</p> <p>Module 3 : 03/02</p> <p>Module 4 : 10/02</p> <p>Pédiatrie</p> <p>Module 1 : 17/02</p> <p>Module 2 : 24/02</p> <p>Module 3 : 03/03</p> <p>Module 4 : 10/03</p>	<p>Hématologie : 28/03 et 03/04</p> <p>Cancérologie générale : 07/04</p> <p>Médecine Palliative : 18/04</p> <p>Tumeurs solides</p> <p>Cutané : 25/04</p> <p>Urologie : 02/05</p> <p>Sénologie : 09/05</p> <p>Gynécologie : 21/05</p>

ME Hématologie - Cancérologie - Médecine Palliative (26h)

Coordonnateurs : Dr Charlotte DOMBLIDES, Pr Pierre-Yves DUMAS et Pr Véronique AVEROUS
charlotte.domblides@chu-bordeaux.fr - pierre-yves.dumas@u-bordeaux.fr - veronique.averous@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr M. ARNEDOS, Pr V. AVEROUS, Dr F. BELTZUNG, Pr J. C. BERNHARD, Pr M. BEYLOT-BARRY, Pr F. BLADOU, Pr J. L. BRUN, Dr G. BABIN, Dr A. CROMBE, Dr C. DOMBLIDES, Dr M. DOMBLIDES, Pr P. Y. DUMAS, Pr E. FORCADE, Dr M. FRASCA, Dr A. GUY, Dr T. HAASER, Dr L. HERAUDET, Pr C. JAMES, Dr F. LAFAYE, Pr F. Le LOARER, Dr A. MATHE, Dr R. ONAISI, Pr A. PIGNEUX, Dr A. QUIVY, Pr V. VENDRELY, Dr M. LE QUANG

Les cours de HCMP sont constitués d'ED pré-CC portant sur des items sélectionnés et principalement d'ED post CC de correction.

Par ailleurs, nous réaliserons des ED transversaux : ED annonce des mauvaises nouvelles (2h), ED d'anatomo-pathologie/biologie moléculaire (2h), et ED d'éthique (2h).

Hématologie

1 ED pré CC Hémostase

- N° 182 Accident des anticoagulants
- N° 216 Syndrome hémorragique d'origine hématologique
- N° 226 Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire.
- N° 330 Prescription et surveillance d'un traitement antithrombotique

2 ED post CC en distanciel

- N° 208 Hémogramme chez l'adulte : indications et interprétation
- N° 214 Thrombopénie de l'adulte
- N° 215 Purpura chez l'adulte et chez l'enfant
- N° 275 Splénomégalie
- N° 317 Syndromes myéloprolifératifs
- N° 217 Syndrome mononucléosique
- N° 220 Adénopathie superficielle de l'adulte
- N° 318 Leucémies lymphoïdes chroniques
- N° 319 Lymphomes malins
- N° 320 Myélome multiple des os
- N° 213 Anémie de l'adulte
- N° 219 Pathologie du fer chez l'adulte (carence martiale)
- N° 296 Agranulocytose médicamenteuse, CAT
- N° 315 Leucémies aiguës
- N° 316 Syndromes myélodysplasiques

2 CC de 12-15 questions de docimologie variée suivis chacun d'un ED post CC

Cancérologie Générale (1 CC et ED post-CC)

- N° 290 Epidémiologie, facteurs de risque, prévention et dépistage des cancers
- N° 291 Cancer : cancérogénèse, oncogénétique
- N° 292 Diagnostic des cancers : signes d'appel et investigations para-cliniques ; caractérisation du stade ; pronostic
- N° 293 Le médecin préleveur de cellules et/ou de tissus pour des examens d'Anatomie et Cytologie Pathologiques : connaître les principes de réalisation, transmission et utilisation des prélèvements à visée sanitaire et de recherche.
- N°294 Traitement des cancers : principales modalités, classes thérapeutiques et leurs complications majeures
- N° 295 Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques.

Tumeurs solides (4 CC et 4 ED post-CC : uro-oncologie, sénologie, onco-gynécologie, onco-dermatologie)

- N° 300 Tumeurs du col utérin, tumeur du corps utérin
- N° 306 Tumeurs de l'ovaire
- N° 312 Tumeurs du sein
- N° 302 Tumeurs cutanées, épithéliales et mélaniques
- N° 310 Tumeur de la prostate
- N° 311 Tumeur du rein
- N° 313 Tumeurs du testicule
- N° 314 Tumeurs vésicales

Médecine Palliative (2h d'ED prè CC)

- N° 134 Douleur : physiopathologie et évaluation, douleurs du cancer (mécanismes et traitements)
- N° 135 Douleur : traitement
- N° 139 Soins palliatifs et accompagnement
- N° 140 Communication en situation palliative, éthique (proportionnalité, refus de soins).
- N° 141 Sédatation pour détresse en phase terminale et dans les situations spécifiques en fin de vie.
- N° 295 Prise en charge et accompagnement d'un malade atteint de cancer à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques.

Les référentiels

Hématologie :

- Hématologie édition Masson, dans la collection Abrégés Connaissances et Pratique
- Référentiel des collèges : Hématologie, Société Française d'Hématologie.
Réussir les ECNi, Elsevier-Masson 4ème édition - 2021

Cancérologie :

- Collège des enseignants de cancérologie, Cancérologie CNEC Med-Line 07/2021
- Collège CEMD-CNEFUSP Douleur Soins palliatifs et accompagnement Med-Line 2021
- Tumeurs urologiques, Collège enseignants urologie Edition Ellipses
- Référentiel du collège des enseignants d'urologie, Elsevier Masson édition Janvier 2018
- Tumeurs du sein et gynécologiques : Gynécologie obstétrique, les référentiels des collèges (CNGOF), Elsevier Masson
- Tumeurs cutanées : Collection Référentiel des collèges, Elsevier Masson, 8^{ème} édition 2022
- Dermatologie, Abrégés Connaissances et pratique - Réussir les ECNi, CEDEF et en ligne sur le site du collège : <https://cedef.org/enseignement> (+fiches LISA sur le site)

Médecine Palliative :

- Le Berre Rozenne, *Manuel de soins palliatifs*, 5^{ème} édition, Malakoff : Dunod, 2020
- CEMD, CNEFUSP, *Douleur Soins palliatifs et accompagnement*, 5^{ème} édition, Paris : Med-line, 2021

Imagerie :

- Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire
<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée de 2 heures pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 (\pm 5) questions au total et contrôles continus de 15 \pm 5 questions sous des formats docimologiques variés.

ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (30h)

Coordonnateurs : Pr Marie BEYLOT-BARRY, Pr Pierre DUFFAU et Pr Didier NEAU

marie.beylot-barry@chu-bordeaux.fr - pierre.duffau@chu-bordeaux.fr - didier.neau@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Pr M. BEYLOT-BARRY, Pr F. BONNET, Pr C. CAZANAVE, Pr J. CONSTANS, Pr P. DUFFAU, Pr W. DURIEUX, Dr A. DUVIGNAUD, Pr E. LAZARO, Pr P. MERCIÉ, Pr D. NEAU, Pr A. PHAM-LEDARD, Dr M. PUGES, Dr E. RIVIERE, Pr A.M. ROGUES, Pr. J. SENESCHAL, Dr M.A.VANDENHENDE, Pr J-F. VIALLARD

Les cours de MIDI sont constitués de CC et d'ED post CC de correction portant sur des items sélectionnés.

Médecine interne - Immunopathologie (4h)

CC et ED post CC1 :

- N° 185 Réaction inflammatoire : Aspects biologiques et cliniques - Conduite à tenir
- N° 192 Pathologies auto-immunes : aspects épidémiologiques diagnostiques et principes de traitement
- N° 193 Principaux types de vascularites systémiques
- N° 195 Artérite à cellules géantes
- N° 218 Eosinophilie

CC et ED post CC2 :

- N° 189 Déficit immunitaire
 - N° 190 Fièvre prolongée
 - N° 194 Lupus érythémateux disséminé, syndrome des anti-phospholipides
 - N° 239 Acrosyndromes (phénomène de Raynaud, érythrealgie, acrocyanose, engelures, ischémie digitale)
-

Dermatologie (6h)

CC et ED post CC1 :

- N° 115 Toxidermie
- N° 168 Infections à herpès virus du sujet immunocompétent
- N° 187 Hypersensibilités et allergies cutanéomuqueuses chez l'enfant et l'adulte
Urticaire, dermatites atopique et de contact
- N° 215 Purpuras chez l'enfant et l'adulte

CC portant sur item ED post CC2 et 3) et ED post CC2 :

- N° 112 Dermatoses bulleuses touchant la peau ou les muqueuses externes
- N° 114 Exanthème, érythrodermie de l'adulte et l'enfant (voir item 164)
- N° 116 Prurit
- N° 155 Infections cutanéomuqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'adulte et de l'enfant
- N° 164 Exanthèmes fébriles de l'enfant
- N° 228 Ulcère de jambe
- N° 350 Grosse jambe rouge aiguë⁷⁸

ED post CC3 :

- N° 111 Dermatoses faciales : acné, rosacée, dermatite séborrhéique
- N° 113 Hémangiomes et malformations vasculaires cutanées
- N° 117 Psoriasis
- N° 171 Gale et pédiculose
- N° 330 Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant. Connaître pour chacune les mécanismes d'action de classe et des produits individuels, les principes du bon usage, les critères de choix d'un médicament en première intention, les causes d'échec, les principaux effets indésirables et interactions : Anti-inflammatoires stéroïdiens et non stéroïdiens : pour la dermatologie seul le 1^{er} item (dermocorticoïdes st traité)

Maladies Infectieuses et Tropicales (20h)

Module 1 : CC et 3 ED post

- N° 151 Méningites, méningoencéphalites, abcès cérébral chez l'adulte
- N° 160 Tétanos
- N° 173 Zoonoses
- N° 154 Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte
- N° 159 Tuberculose de l'adulte
- N° 166 Grippe
- N° 167 Hépatites virales
- N° 366 Exposition accidentelle aux liquides biologiques : conduite à tenir
- N° 28-161 Infection urinaire de l'adulte / Connaître les particularités au cours de la grossesse
- N° 177 Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte

Module 2 : CC et 2 ED post

- N° 170 Paludisme
- N° 172 Parasitoses digestives : giardiose, amœbose, téniasis, ascaridiose, oxyurose
- N° 174 Pathologies infectieuses chez les migrants adultes
- N° 175 Voyage en pays tropical de l'adulte : conseils avant le départ, pathologies du retour : fièvre, diarrhée, manifestations cutanées
- N° 176 Diarrhées aiguës de l'adulte
- N° 178 Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles

Module 3 : CC et 3 ED post

- N° 169 Infections à VIH
- N° 217 Syndrome mononucléosique : aspects infectiologiques
- N° 157 Septicémie, bactériémie, fongémie de l'adulte
- N° 162 Infections sexuellement transmissibles
- N° 146 Vaccination de l'adulte
- N° 145 Surveillance des maladies infectieuses transmissibles

Module 4 : CC et 2 ED post

- N° 4 Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)
- N° 147 Fièvre aiguë chez l'adulte
- N° 148 Infections ORL de l'adulte : naso-sinusiennes, angines et otites infectieuses
- 149 et 150 Aspects médicaux
- N° 152 Endocardite infectieuse
- N° 153 Surveillance des porteurs de valves et prothèses vasculaires
- N° 156 Infections ostéo-articulaires de l'adulte
- N° 191 Fièvre chez un immunodéprimé

Les référentiels :

Dermatologie :

Cours du CEDEF (collège des enseignants de Dermatologie) disponible :

- ⇒ soit sous forme papier, Dermatologie, les référentiels des collèges 8^{ème} édition 2022 - Elsevier Masson
- ⇒ accès également par voie électronique : <http://cedef.org/enseignement> + fiches LISA

Immunologie :

- ⇒ livre officiel du Collège des Enseignants de Médecine Interne (CEMI) Editions MED-LINE (4^{ème} édition actualisée)

Maladies Infectieuses et Tropicales :

⇒ Pilly Etudiant 2023 (2^{ème} édition)

Imagerie :

⇒ Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée de 2 heures pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 (\pm 5) questions au total et contrôles continus de 15 \pm 5 questions sous des formats docimologiques variés.

ME Mère-Enfant (ME) (30h)

Coordonnateurs : Pr Jean-Luc BRUN, Pr Jérôme HARAMBAT et Pr Stéphane DUCASSOU

jean-luc.brun@chu-bordeaux.fr - jerome.harambat@chu-bordeaux.fr - stephane.ducassou@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr C. ANGELINI, Dr A. ARCOURT, Dr M. BAILHACHE-LEROUGE, Pr P. BARAT, , Dr A. BEUNAICHE, Dr V. BERNARD, Dr H. BOUCHGHOUL, Dr L. CHERIER, Dr M. BRIANT, Pr JL. BRUN, Dr A. DAYRON, Dr J. DELMAS, Pr E. DOBREMEZ, Dr J. DOULIEZ, Pr S. DUCASSOU, Dr R. ENAUD, Pr M. FAYON, Dr R. GERARD, Dr B. GAYRARD, Pr J. HARAMBAT, Pr C. HOCKE, Dr M. LABROUSSE, Pr T. LAMIREAU , Pr Y. LEFEVRE, Dr C. LETISSIER, Dr H. MADAR, Dr L. MARIOTTE , Dr A. MOUNACQ, Dr I. NOURI, Dr S. OUADGHIRI, Dr M. PACCALIN, Dr A. PHEULPIN, Dr P. SABARROS, Dr D. SOUKUP, Dr A. L SUTTER-DALLAY, Dr Z. TAOUJI, Dr C. TETARD, Dr A. VERVYNCK

Les cours de ME sont constitués de plusieurs CC portant sur des items sélectionnés et d'ED post CC de correction et approfondissement des connaissances.

Pédiatrie Médicale et Chirurgicale & Génétique (16h)

- N° 32 Evaluation et soins du nouveau-né à terme
- N° 22 Maladies rares
- N° 45 Spécificités des maladies génétiques
- N° 46 Médecine génomique
- N° 47 Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal. Dépistage des anomalies orthopédiques, des troubles visuels, auditifs et dentaires. Examens de santé obligatoires. Médecine scolaire. Mortalité et morbidité infantiles.
- N° 48 Alimentation et besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant
- N° 49 Puberté normale et pathologique
- N° 50 Pathologie génito-scrotale du garçon
- N° 51 Troubles de la miction chez l'enfant
- N° 52 Strabisme et amblyopie de l'enfant
- N° 53 Retard de croissance staturo-pondéral
- N° 54 Boiterie de l'enfant
- N° 55 Développement psycho-moteur du nourrisson et de l'enfant
- N° 56 L'enfant handicapé : orientation et prise en charge
- N° 57 Maltraitance et enfance en danger - Protection maternelle et infantile
- N° 100 Céphalée aiguë et chronique chez l'adulte et l'enfant
- N° 105 Epilepsie de l'enfant

N° 346	Convulsions chez le nourrisson et chez l'enfant
N° 134	Douleur chez l'enfant
N° 142	Aspects spécifiques des soins palliatifs en pédiatrie
N° 146	Vaccinations
N° 147	Fièvre aiguë chez l'enfant
N° 148	Infections naso-sinusiennes de l'adulte et de l'enfant
N° 149	Angines et rhinopharyngites de l'enfant
N° 150	Otitites de l'enfant
N° 151	Méningites, méningo-encéphalites, abcès cérébral
N° 154	Infections broncho-pulmonaires communautaires de l'adulte et de l'enfant
N° 159	Tuberculose de l'adulte et de l'enfant
N° 163	Coqueluche
N° 155	Infections cutanéomuqueuses de l'adulte et de l'enfant
N° 156	Infections ostéo-articulaires de l'adulte et de l'enfant
N° 158	Sepsis et choc septique de l'enfant et de l'adulte
N° 161	Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte
N° 164	Exanthèmes fébriles de l'enfant
N° 165	Oreillons
N° 168	Infections à herpès virus de l'enfant immunocompétent
N° 166	Paludisme
N° 171	Gale et pédiculose
N° 176	Diarrhées infectieuses de l'enfant
N° 186	Hypersensibilités et allergies chez l'enfant et l'adulte
N° 187	Hypersensibilités et allergies cutanéomuqueuses chez l'enfant et l'adulte. Urticaire, dermatites atopique et de contact.
N° 188	Hypersensibilité et allergies respiratoires chez l'enfant. Asthme.
N° 204	Toux chez l'enfant et chez l'adulte
N° 212	Hémogramme chez l'enfant : indications et interprétation
N° 213	Anémie chez l'adulte et l'enfant
N° 214	Thrombopénie chez l'adulte et l'enfant
N° 215	Purpuras chez l'adulte et l'enfant
N° 216	Syndrome hémorragique d'origine hématologique
N° 217	Syndrome mononucléosique
N° 219	Pathologie du fer chez l'adulte et l'enfant
N° 220	Adénopathie superficielle de l'enfant

N° 224	Hypertension artérielle de l'adulte et de l'enfant
N° 238	Souffle cardiaque chez l'enfant
N° 240	Hypoglycémie chez l'adulte et chez l'enfant
N° 247	Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte.
N° 245	Insuffisance surrénale chez l'adulte et l'enfant
N° 249	Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant
N° 250	Dénutrition chez l'adulte et l'enfant
N° 253	Obésité de l'enfant et de l'adulte
N° 258	Élévation de la créatinine
N° 259	Protéinurie et syndrome néphrotique
N° 260	Hématurie
N° 269	Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant
N° 271	Reflux gastro-oesophagien chez le nourrisson et chez l'enfant
N° 274	Vomissements du nourrisson et de l'enfant
N° 278	Ictère néonatal
N° 283	Constipation
N° 285	Diarrhées chroniques chez l'enfant
N° 286	Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson et l'enfant
N° 289	Hernie pariétale chez l'enfant et chez l'adulte
N° 354	Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte
N° 356	Appendicite aiguë
N° 357	Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte
N° 296	Agranulocytose médicamenteuse
N° 294	Cancers de l'enfant, particularités épidémiologiques, diagnostiques, thérapeutiques
N° 345	Malaise grave du nourrisson et mort inattendue du nourrisson
N° 343	État confusionnel et trouble de conscience chez l'adulte et chez l'enfant
N° 359	Détresse respiratoire aiguë du nourrisson et de l'enfant
N° 360	Fractures chez l'enfant : particularités épidémiologiques, diagnostiques et thérapeutiques

Gynécologie - Obstétrique - Reproduction (14h)

N° 23	Grossesse normale
N° 24	Principales complications de la grossesse. Diagnostiquer et connaître les principes de prévention et de prise en charge des principales complications de la grossesse : <ul style="list-style-type: none"> . Hémorragie génitale . HTA gravidique . Menace d'accouchement prématuré . Argumenter les procédures diagnostiques et thérapeutiques devant une fièvre durant la grossesse

- N° 25 Grossesse extra-utérine
- N° 26 Douleurs abdominales aiguës chez la femme enceinte
- N° 27 Prévention des risques fœtaux : infection, médicaments, toxiques, irradiations
- N° 28 Infection urinaire au cours de la grossesse
- N° 30 Prématurité et retard de croissance intra-utérin : facteurs de risque et prévention
- N° 31 Accouchement, délivrance et suites de couches normales
- N° 33 Allaitement maternel
- N° 34 Suites de couches pathologiques : pathologie maternelle dans les 40 jours
- N° 35 Anomalies du cycle menstruel, métrorragies
- N° 36 Contraception
- N° 37 Interruption volontaire de grossesse
- N° 38 Stérilité du couple, conduite de la première consultation
- N° 39 Assistance médicale à la procréation : principaux aspects biologiques, médicaux et éthiques
- N° 40 Algies pelviennes chez la femme
- N° 41 Endométriose
- N° 42 Aménorrhée
- N° 43 Hémorragies génitales chez la femme
- N° 44 Tuméfaction pelvienne chez la femme
- N° 58 Sexualité normale et ses troubles
- N° 69 Troubles psychiques de la grossesse et du post-partum
- N° 124 Ménopause et Andropause
- N° 162 Infections sexuellement transmissibles (IST) : gonococcies, syphilis, papillomavirus humain (HPV), trichomonose
- N° 254 Besoins nutritionnels de la femme enceinte
- N° 255 Diabète gestationnel
- N° 344 Prise en charge d'une patiente atteinte de pré-éclampsie

Les référentiels :

Collège national des pédiatres universitaires (CNPU) et Collège national hospitalier universitaire de chirurgie pédiatrique (CNHUCP), édition 2023, Elsevier Masson

Collège national des enseignants et praticiens de génétique médicale, Génétique médicale Enseignement thématique, édition 2022, Elsevier Masson

Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) : édition 2021, Elsevier Masson

Imagerie : Référentiel Collège d'Imagerie médicale ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée de 2 heures pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 (± 5) questions au total et contrôles continus de 15 ± 5 questions sous des formats docimologiques variés.

ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN) (24h)

Coordonnateurs : Pr Grégoire ROBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Pr Didier GRUSON,
Pr Hannah KAMINSKI

gregoire.robert@chu-bordeaux.fr - pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr - didier.gruson@chu-bordeaux.fr -
hannah.kaminski@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr D. BERDAÏ, Dr A. BOULENGER DE HAUTECLOCQUE, Dr L. CALEN, Dr B. CHAUVEAU, Pr L. COUZI, Dr A. CROMBE,
Dr L. DENIMAL, Pr P.O. GIRODET, Pr H. KAMINSKI, Dr C. MENARD Pr P. MERVILLE,
Pr M. MOLIMARD, Pr A. PARIENTE, Pr C. RIGOTHIER, Pr G. ROBERT,
Dr P. ROSELLINI, Dr S. RUBIN, Pr F. SALVO, Dr A. GARRIC, Dr L. HAUSER, Dr A. BERNAL, Pr D. GRUSON,
Pr A. OUATTARA, Pr M. BIAIS, Pr X. COMBES

Les cours de U-TURN sont constitués de plusieurs CC portant sur des items sélectionnés et d'ED post CC de correction et approfondissement des connaissances.

Urologie (2h)

- N° 44 Tuméfaction pelvienne chez la femme : aspects urologiques
- N° 50 Pathologie génito-scrotale chez le garçon et chez l'homme
- N° 58 Sexualité normale et ses troubles : aspects urologiques
- N° 126-36 Trouble de l'érection, contraception, infertilité du couple : conduite de la première consultation
- 38 et 124 Ménopause, insuffisance ovarienne prématurée, andropause, déficit androgénique lié à l'âge : aspects urologiques
- N° 125-127 et 347 Troubles de la miction et incontinence urinaire de l'adulte et du sujet âgé, hypertrophie bénigne de la prostate, Rétention aiguë d'urine
- N° 161-162 et 177 Infections urinaires de l'enfant et de l'adulte, urétrite chez l'homme, prévention des ISO en urologie
- N° 265-260 Lithiase urinaire (aspects urologiques), hématurie
- N° 270 Douleurs lombaires aiguës : aspects urologiques
- Imagerie de l'appareil urinaire (hors cancérologie)
-

Néphrologie (12h)

- N° 193 et 194 Lupus systémique (LS). Vascularites à ANCA. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Immunologie)
- N° 201 Transplantation d'organes : Aspects épidémiologiques et immunologiques ; principes de traitement et surveillance ; complications et pronostic ; aspects éthiques et légaux. Prélèvements d'organes et législation.
- N° 247 Diabète sucré de types 1 et 2 de l'adulte. Complications. Aspects néphrologiques (autres intitulés voir Endocrinologie)
- N° 257 et 330 Œdèmes des membres inférieurs. Aspects néphrologiques. Diurétiques
- N° 258 Elévation de la créatinémie

N° 259	Protéinurie et syndrome néphrotique chez l'adulte
N° 260	Hématurie. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Urologie)
N° 261	Néphropathie glomérulaire
N° 262	Néphropathies interstitielles
N° 263	Néphropathies vasculaires
N° 264	Insuffisance rénale chronique chez l'adulte
N° 265	Lithiase urinaire. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Urologie)
N° 266	Polykystose rénale
N° 267	Troubles de l'équilibre acido-basique et désordres hydro-électrolytiques (autres intitulés, voir Médecine Intensive et Réanimation)
N° 268	Hypercalcémie
N° 320	Myélome multiples. Aspects néphrologiques (autres intitulés, voir Hématologie)
N° 344 et 24	HTA gravidique et prise en charge d'une patiente atteinte de pré-éclampsie (autres intitulés, voir Obstétrique)
N° 348	Insuffisance rénale aiguë - Anurie (autres intitulés voir MIR et Urologie) Lésions de base en anatomopathologie rénale (cours en e-learning sur Formatoile) Éléments de physiologie rénale (cours en e-learning sur Formatoile)

Thérapeutique (4h)

Cours sur Moodle UB

N° 135	Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses
N° 323	Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage, analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve
N° 325	Identification et gestion des risques liés aux médicaments et aux biomatériaux, risque iatrogène, erreur médicamenteuse
N° 327	Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non médicamenteuses et des thérapies complémentaires
N° 328	Thérapeutiques non médicamenteuses et dispositifs médicaux
N° 330	Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant, hors anti-infectieux (voir item 174). Connaître les grands principes thérapeutiques

Urgences Réanimation (6h)

N° 331	Arrêt cardio-circulatoire
N° 332	État de choc. Principales étiologies : hypovolémique, septique (voir item 158), cardiogénique, anaphylactique
N° 333	Situations sanitaires exceptionnelles
N° 336	Coma non traumatique chez l'adulte et chez l'enfant
N° 337	Principales intoxications aiguës
N° 359	Détresse et insuffisance respiratoire aiguë du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte

Par ailleurs, nous réaliserons des ED transversaux, avec un ED de radiologie en uro-néphrologie (2h).

Les référentiels :

Néphrologie : Livre de référence : Néphrologie, Collège Universitaire des Enseignants de Néphrologie, 10^{ème} édition (2023-2024) - Éditions ELLIPSES

Urologie : Livre de référence : Urologie 8^{ème} Edition, Collège Universitaire des Enseignants d'Urologie, Elsevier Masson

Thérapeutique : Le bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses. Collège National de Pharmacologie Médicale (CNPM) et Collège National des Enseignants de Thérapeutique (CNET). 5^{ème} édition - R2C - 2021. Med-Line Éditions

Urgences Réanimation : Médecine Intensive, Réanimation, Urgences, Défaillances viscérales aiguës : Collèges Elsevier Masson 7^{ème} Édition

Imagerie : Référentiel Collège d'Imagerie médicale ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Validation du ME :

La 1^{ère} session est composée d'une épreuve théorique d'une durée de 2 heures pouvant mélanger DP, mini-DP ou KFP mais n'excédant pas 60 (\pm 5) questions au total et contrôles continus de 15 \pm 5 questions sous des formats docimologiques variés.

Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN

Coordonnateurs : Pr Laura RICHERT - Pr Alexandre BOYER

laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu.bordeaux.fr

Intervenants :

Dr G. BONNET, Dr D. BERDAÏ, Pr A. BOYER, Dr H. DE COURSON, Dr T. FERTE, Dr F. FRANCIS, Dr A. FROELIGER, Dr E. LHOMME, Pr L. RICHERT, Dr F. SZTARK, Dr F. SALVO, Pr C. TZOURIO, Pr L. WITTKOP

Les étudiants auront 8 séminaires interactifs, précédés chacun d'un article (thérapeutique, étiologique, pronostique ou diagnostique) en anglais qui sera préparé dans un délai d'une semaine à partir de la plateforme dédiée depuis le domicile et sera corrigé lors du séminaire, avec rappel de cours ciblé. Ils sont appelés correction de contrôle continu.

Les 8 notes (8 CC) obtenues par les étudiants seront moyennées et prises en compte dans la note finale de LCA du M2.

Aucun ouvrage de référence n'est recommandé mais un photocopié des enseignants de LCA de Bordeaux a été fourni.

EPREUVE CRITIQUE D'ARTICLE

En session 1, la note de la LCA sera composée :

- De la note moyenne de DFASM 1 (2023-2024), des ED et de l'examen de DFASM 2 (2024-2025). La répartition sera la suivante :

20% LCA M1 + 30% LCA M2 + 50% LCA M2 Tablette

L'épreuve terminale sur tablette de 3 heures comprend deux articles en anglais (thérapeutique, étiologique, pronostique ou diagnostique).

En session 2, la note de la LCA sera composée :

- de 100% de l'épreuve sur tablette

Aucune note d'ED ne sera comptabilisée.

Séminaires : tous les groupes

Premier semestre : de 16h30 à 18h30

Correction CC : Jeudi 19 septembre 2024

Correction CC : Jeudi 10 octobre 2024

Correction CC : Jeudi 14 novembre 2024

Correction CC : Jeudi 12 décembre 2024

Correction CC : Jeudi 16 janvier 2025

Deuxième semestre : de 16h30 à 18h30

Correction CC : Jeudi 13 février 2025

Correction CC : Jeudi 13 mars 2025

Correction CC : Jeudi 10 avril 2025

Module transversal d'Imagerie

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Contenu:

L'imagerie est une discipline transversale, dont les ED sont dispensés en DFASM1 et DFASM2 en coordination avec les Modules d'Enseignement (ME) de spécialités correspondantes. Par exemple, l'ED d'imagerie de neurologie est intégré dans le ME de neurologie en DFASM1, etc.

Ainsi, les ED spécifiques à l'imagerie seront abordés au sein des différents modules cliniques de DFASM1 et DFASM2 et pourront faire l'objet de questions aux contrôles continus et examens.

L'objet des ED d'imagerie est de faire une synthèse des points clés des items enseignés dans chacun des ME, du point de vue plus spécifique des modalités, indications, méthodes optimales d'interprétations des imageries réalisés au sein de chaque ME de spécialité.

Du fait de son caractère transversal, l'ED d'imagerie est susceptible de reprendre la majorité des items des EDN sur le versant de l'imagerie médicale. Par souci de redondance, nous avons indiqué le contenu des enseignements en référence à cet ouvrage de référence du CERF, plutôt qu'une liste exhaustive de l'ensemble items contenus dans ces chapitres.

En DFASM2 :

Imagerie Gynécologique :

Intervenant(s)* : Dr Lydie CHERIER

lydie.cherier@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Mère - Enfant : Pr J. HARAMBAT - Pr JL. BRUN - Pr S. DUCASSOU

Contenu : Chapitre 1.2 « Appareil génito-urinaire et sein » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie pédiatrique :

Intervenant(s)* : Dr Jean DELMAS

jean.delmas@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Mère-Enfant : Pr J. HARAMBAT - Pr JL. BRUN - Pr S. DUCASSOU

Contenu : Chapitre 2 « Approche spécifique de la pédiatrie » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Néphro-Urologique

Intervenant(s)* : Pr Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie : Pr G. ROBERT ; Pr PO. GIRODET ; Pr D. GRUSON

Contenu : Chapitre 1.2 « Appareil génito-urinaire et sein » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Cancérologique :

Intervenant(s)* : Pr Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME d'Hématologie, Cancérologie, Médecine palliative : Dr C. DOMBLIDES, Pr PY. DUMAS, Pr V. AVEROUS

Contenu : Chapitres de 1.1 à 1.9 de l'ouvrage de référence du CERF (sous sections dédiées à l'oncologie et le lymphome).

Imagerie en infectiologie :

Intervenant(s)* : Pr Amandine CROMBE

amandine.crombe@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME de maladies Infectieuses, Dermatologie et Immunopathologie : Pr D. NEAU ;
Pr M. BEYLOT-BARRY ; Pr E. LAZARO

Contenu : Chapitres de 1.1 à 1.9 de l'ouvrage de référence du CERF (sous sections dédiées aux pathologies infectieuses).

*La liste des intervenants n'est pas exhaustive et est susceptible de mises à jour en fonction du personnel Hospitalo-Universitaire en cours de nomination pour l'année 2024-2025, en particulier les Chefs de Clinique - Assistant des Hôpitalo-Universitaires, Assistants Hospitalo-Universitaires et Practicien Hospitalier Universitaires.

Ouvrage de référence :

L'ouvrage d'enseignement de référence est le référentiel du Collège des Enseignants de Radiologie Français (CERF) :

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

PARCOURS PERSONNALISÉ

Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 1 - DFASM 2

L'objectif du parcours personnalisé est de permettre à l'étudiant en deuxième cycle (DFASM) :

- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Pour réaliser ce parcours, l'étudiant doit valider un module d'enseignement complémentaire de la liste 1 en DFASM 1 et un module d'enseignement de la liste 2 en DFASM 2.

Le choix des ME complémentaires se fait en fonction d'un classement calculé à partir des résultats de DFASM 1 en session 1 (janvier et juin), hors CC et enseignements complémentaires.

Des UER qui sont réalisées en DFASM 1 et DFASM 2 peuvent servir à valider un optionnel.

DFASM 2

Formation double cursus Santé Science - Optionnel de formation à la recherche clinique

Périodes :

1^{er} semestre

Biologie, Médecine du développement et de la reproduction du 07/10/2024 au 18/10/2024

Sensibilisation à l'hypnose médicale : Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 07/10 au mercredi 11/12/2024

2^{ème} semestre (du 17/03/2025 au 28/03/2025)

Prescription et usage rationnel des médicaments

Cancérologie pratique

Santé et Précarité

Médecine palliative

Ethique à l'EDN

Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective : Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 10/02 au mercredi 23/04/2025

Unité Enseignement Recherche (U.E.R.)

Tutorat

Attention :

Des options étant en présentiel uniquement, si vous êtes en stage délocalisé, vous devez tenir compte des modalités de l'optionnel que vous choisirez en fonction de votre classement.

DISPENSE DU CHOIX D'UN MODULE D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE DE DFASM 1

Les étudiants peuvent-être dispensés du choix d'un module d'enseignement complémentaire, s'ils ont, par leur action de tuteur en DFGSM 2 et DFGSM 3, obtenu la validation de l'UV de Didactique. Les étudiants doivent signaler leur choix à la scolarité.

Rappel : les UER obtenues pour la validation du DFGSM 2 ou DFGSM 3 ne valident pas un optionnel du Parcours personnalisé du DFASM.

Formation double cursus Santé Sciences – Optionnel de formation à la recherche clinique (environ 60h)

Coordonnateurs : Dr Renaud PREVEL – Dr Edouard LHOMME

renaud.prevel@hotmail.fr - edouard.lhomme@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Equipe Isped DU « Méthodes en Recherche Clinique », Dr Valérie BERGER, Dr Thomas BIENVENU, Mme Anne GIMBERT, Pr Pierre-Olivier GIRODET, Dr Fridolin GROSS

Objectifs :

Faciliter l'innovation médicale en formant les étudiantes et étudiants inscrits dans un double cursus médecine/sciences aux grands principes théoriques et pratiques de la recherche clinique après leur master (ou leur thèse de sciences). Cet optionnel nécessite une participation sur 2 années (DFASM 1 et DFASM 2) et s'appuie largement sur le DU de méthodologie en recherche clinique, dont l'obtention sera possible.

https://www.u-bordeaux.fr/formation/2018/PRSUC07_41/diplome-d-universite-methodes-en-recherche-clinique-enseignement-via-internet

Public :

Formation exclusivement réservée aux étudiants en médecine, titulaires d'un master 2 Recherche et inscrits à l'UFR de médecine de Bordeaux en DFASM 1 et 2.

Compétences attendues en fin de formation :

- Maîtriser les aspects théoriques (dont statistiques) des principaux schémas de recherche clinique
- Avoir une connaissance globale des aspects éthiques et pratiques de la mise en place d'un protocole de recherche clinique
- Savoir concevoir la trame d'un projet de recherche clinique (méthodologie, aspects éthiques et réglementaires, financement, logistique, gestion d'équipe).
- Etre en capacité d'interagir avec les différents intervenants impliqués dans un projet de recherche clinique.

Programme Année 1 (DFASM 1) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 1 : Principaux outils en statistique

Module 1 complémentaire Introduction à l'analyse des données de survie

Module 2 : Épidémiologie : principaux schémas d'étude, précision et validité

Module 2 complémentaire : Notions complémentaires sur l'analyse et l'interprétation des données épidémiologiques

Module 2 complémentaire : Cas de l'analyse des données de survie

Module 6 : Module Bonnes pratiques cliniques, protection des données et aspects réglementaires

2) Enseignements spécifiques : recherche clinique et société (10h)

Cours 1 : Intégration de la recherche en santé dans la société, éthique (3h)

Cours 2 : Prendre en compte les aspects éthiques et réglementaires dans la rédaction du protocole (Mme A. Gimbert - 2h)

Cours 3 : Perspectives et problèmes de l'introduction de l'IA dans les sciences biomédicales (2h)

Cours 4 : Big data et entrepôt de données en santé (2h)

Cours 5 : Recherche paramédicale (2h)

Cours 6 : Visite du centre d'investigation clinique (Pr PO. Girodet - 2h)

Note importante : les épreuves du contrôle continu des modules 1, 2 et 6 du DU seront passées la 1^{ère} année de l'optionnel avec les notes conservées pour l'année suivante.

Programme Année 2 (DFASM 2) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 3 : Essais cliniques

Module 4 : Études diagnostiques

Module 5 : Études pronostiques

2) Enseignements spécifiques : mise en application (6h)

Cours 1 : Rédaction de protocole de recherche (2h)

Séance 1 : Présentation d'un projet de recherche clinique au CHU de Bordeaux (2h)

Séance 2 : Démarche nécessaire à l'élaboration d'un projet de recherche + exercices pratiques

Cours 2 : TP : Comment proposer un protocole de recherche à un patient ?

Jeux de rôle (Dr Thomas BIENVENU - 2h)

Modalités d'évaluation :

DFASM 1 :

Module 1 et 2 Contrôle continu - devoir en ligne - coefficient 2

Module 6 test de validation en ligne - coefficient 1

Ses notes seront reportées sur le PV en DFASM 2.

DFASM 2 :

Session 1 : Validation du DU « Méthodes en Recherche Clinique »

Module 3 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 4 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 5 test de validation en ligne - coefficient 1

Epreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures, coefficient 12

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Session 2 : entretien oral évaluant les capacités d'élaboration d'un projet de recherche clinique du candidat.

Rôle du médecin généraliste en matière de prévention individuelle et collective - 2^{ème} semestre

Coordonnateur : Pr François PETREGNE

francois.petregne@u-bordeaux.fr

Enseignement

- 18h d'enseignement sous forme de séances de 2h par regroupement thématique, à partir de résolution de problèmes
- 4h de lecture critique d'articles de prévention
- 8h d'élaboration, de présentation et d'analyse de projets de prévention
- Recherche bibliographique individuelle
- Travail collectif en petits groupes.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Déterminer la place de la prévention dans le système de santé
- Identifier la démarche préventive en médecine générale dans une optique individuelle et collective

Objectifs intermédiaires :

- Distinguer les niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Comprendre la complémentarité des secteurs d'intervention individuels, collectifs et médiatiques
- Déterminer les ressources et moyens utilisables dans ces domaines
- Reconnaître les partenaires impliqués dans la prévention et la promotion de la santé
- Intégrer l'action préventive dans le travail de soins en médecine générale
- Analyser les démarches de prévention publiées dans la littérature médicale
- Proposer des actions de prévention adaptées à la prise en charge globale des patients en médecine générale

Contenu

- La promotion de la santé
- La prévention
- Les différents modèles de la santé
- La notion de représentation de la santé et de la maladie
- Les aspects éthiques
- Les institutions
- L'organisation et les priorités de santé publique en France
- L'éducation pour la santé
- La démarche éducative
- Le dépistage

Programme

- 1- La prévention, une démarche de santé publique (approche populationnelle) et une activité de médecine générale (approche globale du patient)
- 2- L'éducation pour la santé, l'éducation du patient
- 3- Le dépistage en médecine générale
- 4- La prévention chez l'enfant : vaccinations, obésité, accidents domestiques
- 5- La prévention chez l'adolescent
- 6- La prévention des maladies cardio-vasculaires et métaboliques
- 7- La prévention des addictions : alcool, tabac, autres drogues, médicaments
- 8- La prévention chez les femmes
- 9- La prévention chez les personnes âgées

Références

- Recommandations pour la Pratique Clinique : <http://www.has-sante.fr>
- Calendrier vaccinal BEH :
<http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>
- Guide Canadien de médecine clinique préventive. Groupe d'étude canadien sur l'examen périodique 1994
<http://canadiantaskforce.ca/ctfphc-guidelines/the-red-brick/?lang=fr-CA>
- Guide Canadien de médecine clinique préventive. Outils et ressources 2022
<https://canadiantaskforce.ca/tools-resources/?lang=fr>
- Guide to Clinical Preventive Services, 2014. Recommendations of the U.S. Preventive Services Task Force :
<http://www.ahrq.gov/professionals/clinicians-providers/guidelines-recommendations/guide/index.html>
- Recommendations of the U.S Preventives Services Task Force 2022
<https://uspreventiveservicestaskforce.org/uspstf/recommendation-topics/uspstf-a-and-b-recommendations>

Modalités de validation de l'examen

Session 1 : Présentation orale du projet devant un jury pour la note finale

Session 2 : Oral pour les étudiants qui ont échoué à la 1^{ère} session

Présence obligatoire au cours suivi d'une séance d'enseignement dirigé obligatoire d'aide à la construction des projets de prévention.

Construction des projets de prévention avec une évaluation au fil des séances d'enseignement dirigé.

Coordonnateurs : Pr P.O. GIRODET, Pr M. MOLIMARD, Pr A. PARIENTE

pierre-olivier.girodet@u-bordeaux.fr - mathieu.molimard@u-bordeaux.fr - antoine.pariente@u-bordeaux.fr

Intervenants

Dr F. BEAUFILS, Dr S. BOUCHET, Pr T. COUFFINHAL, Dr M. DUMERY, Dr S. FAWAZ, Pr M. FAYON, Pr P. O. GIRODET, Pr D. NEAU, Pr A. PARIENTE, Dr J. PERINO, Dr P. ROSELLINI, Pr F. SALVO, Pr P. SOUBEYRAN, Pr M. TOURNIER

Principes d'enseignement

L'objectif est de fournir aux étudiants les bases permettant l'usage rationnel du médicament, les moyens d'accéder à l'information dans l'optique d'une préparation à l'Examen Dématérialisé National (EDN).

Le programme de cet enseignement est complémentaire des cours de Thérapeutique au sein du module U-TURN. Le but est de proposer des dossiers progressifs axés sur le médicament dans des situations courantes de médecine, en respectant le cadre du programme de l'EDN.

Programme d'enseignement

Module 1 : Principes généraux de l'usage rationnel du médicament (4h)

1. Le choix rationnel d'un médicament

- Indications, contre-indications, posologie, précautions d'emploi
- Pharmacothérapie basée sur les preuves

2. Le dosage plasmatique des médicaments

- Indications
- Modalités pratiques
- Justifications
- Ajustement thérapeutique, conséquences pour la prise en charge du patient

3. Les effets indésirables médicamenteux

- Panorama sur les principaux effets indésirables en France
- Imputabilité
- Conduite à tenir devant un effet indésirable médicamenteux
- Prévention
- Nature de l'information délivrée aux patients

4. Les interactions médicamenteuses

- Mécanismes
- Les principales interactions médicamenteuses en pratique courante : nature, diagnostic, facteurs favorisants, prise en charge, prévention

Module 2 : Application aux classes pharmaco-thérapeutiques (16h)

5. Antalgiques et anti-inflammatoires non stéroïdiens

6. Pharmacologie pulmonaire

- Traitement de l'asthme et de la BPCO
- Anti-inflammatoires stéroïdiens
- Traitement des infections des voies aériennes supérieures

7. Médicaments anticancéreux

- Chimiothérapie
- Hormonothérapie

8. Médicaments utilisés en anesthésie-réanimation

- Médicaments des urgences vitales
- Anesthésiques généraux

9. Neuropsychopharmacologie

- Antidépresseurs
- Anxiolytiques et hypnotiques
- Neuroleptiques

10. Médicaments utilisés en infectiologie

- Antibiothérapie
- Antirétroviraux

11. Pharmacologie cardiovasculaire

- Traitement de l'infarctus du myocarde
- Prévention primaire et secondaire de l'athérosclérose

12. Pharmacologie pédiatrique

- Traitement de la broncho alvéolite du nourrisson
- Traitement des infections bactériennes du nouveau-né

13. Immunothérapie en cancérologie

14. Bon usage de la vaccination

15. Usage rationnel des biothérapies dans les maladies inflammatoires chroniques

Modalités d'évaluation de l'examen

Session 1 : Epreuve de 1 heure sous forme de QCM

Session 2 : Epreuve de 1 heure sous forme de QCM, QROC ou questions rédactionnelles ou épreuve orale

Coordonnateurs : Pr Pierre-Louis SOUBEYRAN et Dr Camille CHAKIBA

p.soubeyran@bordeaux.unicancer.fr - c.chakiba@bordeaux.unicancer.fr

Chaque cours de 2 heures inclura une partie théorique et la discussion d'au moins un cas clinique (parcourant les principaux types de cancers, cancers du sein, du colon, bronchique, de la prostate, **mélanomes**, hémopathies malignes **ainsi que les soins de support**) vous permettant de vous préparer à la prise en charge des cancers, que vous envisagiez d'être médecin généraliste, spécialiste ou oncologue.

Objectifs

Mieux appréhender les modalités pluridisciplinaires et relationnelles de la prise en charge des patients atteints de cancer.

Contenu

- Grandes notions - Annonce du diagnostic - Hôpital
- Interrogations étiologiques, Traitements
- Relations médecins-malades-familles
- Patients jeunes - Adolescents, jeunes adultes
- Deuil - Guérison
- Organisation des soins et place du médecin généraliste
- Patients âgés
- Epuisement professionnel

Modalités d'évaluation de l'examen

Session 1 : Epreuve de 1 heure sous forme de cas cliniques

Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants

Coordonnateur : Pr Fabrice BONNET

fabrice.bonnet@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr C. ADAM, E. AUTES, Dr M. BOISVERT, Pr F. BONNET, Dr A. JOANNES, E. JUGIE, F. LACAN, Dr C. LAGABRIELLE, E. LANGLOIS, J. L'UTILE-CHEVALIER, Dr C. MESTRE, Dr A. RIVADENEYRA, Dr M. VALADIE-JEANNEL

L'objectif général de cet enseignement est d'apporter aux étudiants en Médecine de fin de 2^{ème} cycle une vue d'ensemble des problèmes de santé des populations vivant en situation de précarité.

Cet enseignement comportera une partie théorique et une partie pratique et ne sera mis en place que s'il y a plus de dix étudiants inscrits et sera dispensé en présentiel uniquement.

Les enseignements théoriques sont regroupés sous forme de cours interactifs de 2 heures avec des intervenants médicaux et non médicaux (cf. programme - 20 heures).

1. Présentation générale du module
2. La sécurité sociale
3. Les dispositifs d'accès aux droits fondamentaux et aux soins
4. Vulnérabilité et des parcours de soins complexes : quels enjeux ? Quelle coordination médico-psycho-sociale ?
5. Déterminants et inégalités sociales de santé : notions de base et démarches d'interventions pour l'équité en santé
6. Précarité : que fait une ARS ?
7. Approche sociologique de la santé chez les personnes en situation de précarité
8. Exil et santé psychique
9. Psychiatrie et précarité
10. La grande précarité : problématiques posées et accompagnement
11. Les structures de soins / Les LHSS - Pathologies et Précarité
12. Organisation des soins en addictologie, le secteur médico-social
13. Les structures de soins / Les PASS - Pathologies et Précarité - Equipe mobile

Stages pratiques

Les étudiants participeront à cinq demi-journées de stage pratique dans une structure de soins prenant en charge des populations en situation de précarité (Caso de Médecins du Monde, Centre d'Albret, Foyer Leydet, SAMU social, etc.). Il est prévu la signature d'une convention entre les responsables de ces structures, le CHU et l'Université de Bordeaux.

Pour les autres organismes, l'étudiant devra éditer une convention de stage depuis son ENT.

Référence

Migrants étrangers en situation précaire. Prise en charge médico-psycho-sociale.

Il est livré gratuitement sur demande auprès de l'INPES - 42 Boulevard de la Libération - 93203 Saint-Denis Cedex.

Modalités d'évaluation

Session 1 : Examen écrit d'une heure sous forme de QCM

Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiant

Coordonnateurs : Dr Valérie BERNARD, Dr Lucie CHANSEL-DEBORDEAUX, Pr Loïc SENTILHES
valerie.bernard@chu-bordeaux.fr - lucie.chansel-debordeaux@chu-bordeaux.fr - loic.sentilhes@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr V. BERNARD, Dr L. CHANSEL-DEBORDEAUX, Dr F. COATLEVEN, Dr A. FROELIGER, Pr C. ROORYCK-TAMBO

Objectif

Approfondir les connaissances acquises au cours des enseignements de Gynécologie-Obstétrique, Gynécologie médicale, Biologie de la Reproduction et Génétique dans les domaines en évolution de la prise en charge de l'infertilité et de la médecine fœtale.

Modalités d'enseignement

Enseignement au 1^{er} quadrimestre
Cours de 2 heures - 20h de cours au total

Programme

Epidémiologie de la fertilité - facteurs environnementaux
Spermogramme et bilan en cas d'anomalies
Stimulation de l'ovulation / IIU
Aspects éthiques, légaux et réglementaires de l'AMP
FIV-ICSI-AMP avec donneur
Préservation de la fertilité
Infections maternofoetales virales
Mode de fonctionnement des Centres Pluridisciplinaires de Diagnostic Prénatal. Dépistage de la trisomie 21 au premier trimestre
Evolution des techniques d'étude chromosomique en diagnostic prénatal
Diagnostic prénatal non invasif
Anomalies gonosomiques découvertes en diagnostic prénatal

Items

Item 24 : Principales complications de la grossesse
Item 27 : Prévention des risques fœtaux : infections
Item 45 : Spécificités des maladies génétiques
Item 38 : Infertilité du couple : conduite de la première consultation
Item 39 : Assistance médicale à la procréation : principaux aspects médicaux, biologiques et éthiques

Modalités d'évaluation

Session 1 : Questions rédactionnelles sur cas cliniques
Session 2 : Epreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants

Coordonnateurs : Pr Véronique AVEROUS, Dr Amandine MATHE, Dr Estelle SUDRE, Dr Adeline LEJEUNE
veronique.averous@chu-bordeaux.fr - amandine.mathe@chu-bordeaux.fr - estelle.sudre@chu-bordeaux.fr -
adeline.ejeune@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Pr V. AVEROUS, Dr D. BRONNIMANN, Dr A. CHANTECLAIR, Dr C. FOUQUET, Mme G. GALIMARD-CLOEREC, Dr O. GUISET, Dr F. LAFAYE, Dr A. LEJEUNE, Dr A. MATHE, Dr B. PATERNOSTRE, Dr F. PETREGNE, Dr M. LARTIGAU, Mme C. ROUMIGUIERE, Dr C. SAUSSAC-PIETRI, Dr E. SUDRE, Dr A. TIPHAINÉ

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la complexité d'une situation palliative dans sa pratique professionnelle
- Argumenter l'introduction de thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses en situation palliative
- Développer le travail en équipe interprofessionnelle autour d'un patient/de l'entourage d'un patient en situation palliative

Contenus :

- Introduction à la médecine palliative : grands concepts, identification d'une situation palliative et des différentes phases palliatives, organisation des soins palliatifs en France.
- Raisonnement clinique devant les symptômes et adaptation des thérapeutiques.
- Aptitudes relationnelles du soignant pour accompagner le vécu des patients en situation palliative et de leurs proches
- Démarche participative décisionnelle collégiale
- Enjeux éthiques en situation palliative
- Médecine palliative et spécificités liées à l'âge
- Médecine palliative et spécialités

Modalités d'évaluation de l'examen

La validation comprend 3 éléments :

- La présence en cours, obligatoire, au mieux en présentiel (à privilégier) ou en distanciel . Les étudiants doivent obligatoirement informer les coordonnateurs de leurs absences en cours (avec envoi d'un justificatif)
- La rédaction par groupes de 3-4 étudiants d'un dossier progressif type EDN, à partir d'une situation clinique authentique, réelle ou imaginaire. Chaque étudiant devra rédiger 5 QCM, chaque QCM devra comporter 5 propositions de réponses et devra être accompagné d'une proposition de corrections argumentée en spécifiant les items traités et les ouvrages de référence. Le dossier EDN est à remettre par chaque groupe et par mail à l'adresse suivante : estelle.sudre@chu-bordeaux.fr sous forme de documents word et pdf.
- La réalisation de QCM en ligne, disponibles après chaque cours (sur la plateforme Moodle). Un mini-stage de deux demi-journées, au sein du service de médecine palliative et accompagnement du CHU de Bordeaux, peut être réalisé en parallèle de ce module.

Références

- Le Berre Rozenne, *Manuel de soins palliatifs*, 5^{ème} édition, Malakoff : Dunod, 2020
- CEMD, CNEFUSP, *Douleur Soins palliatifs et accompagnement*, 5^{ème} édition, Paris : Med-line, 2021

Coordonnateurs : Pr Véronique AVEROUS, Pr Thibaud HAASER
veronique.averous@chu-bordeaux.fr - thibaud.haaser@chu-bordeaux.fr

Objectifs

- Aborder les items de l'EDN relevant de l'éthique,
- Apporter aux étudiants des réponses adaptées aux EDN,
- Aborder des questions de l'EDN sous un angle éthique.

Programme en PRESENTIEL UNIQUEMENT

N° 9	Ethique médicale (Pr V. AVEROUS)
N° 39	Assistance médicale à la procréation (principaux aspects biologiques, médicaux et éthiques) (Dr A. PAPAXANTHOS)
N° 45	Problèmes posés par les maladies génétiques (Pr D. LACOMBE)
N° 20	La méthodologie de la recherche expérimentale et clinique (Pr T. HAASER)
N° 1	L'annonce d'une maladie grave ou létale et N° 295 : Prise en charge et accompagnement d'un malade cancéreux à tous les stades de la maladie dont le stade de soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques (Dr A. QUIVY)
N° 140	Soins palliatifs pluridisciplinaires chez un malade en phase palliative ou terminale d'une maladie grave, chronique ou létale (2). Accompagnement de la personne malade et de son entourage. Principaux repères éthiques (Pr V. AVEROUS)
N° 201	Transplantation d'organes : Aspects épidémiologiques et immunologiques ; principes de traitement et surveillance ; complications et pronostic ; aspects éthiques et légaux (Prs H. KAMINSKI et T. HAASER)
N° 310	Tumeur de la prostate (Pr G ROBERT et Pr T. HAASER)
N° 269	Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant et chez l'adulte
N°270	Douleurs lombaires aiguës chez l'enfant et chez l'adulte (Dr POULLENOT)
N° 282	Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant
N° 324	Éducation thérapeutique, observance et automédication (Dr F. POULLENOT)
N° 133	Autonomie et dépendance chez le sujet âgé (Dr G. PINGANAUD)

Numéro d'item en attente - Pédiatrie (Dr C. VERITE)

Modalités d'évaluation de l'examen

Session 1 : Questions isolées type ECN (questions à choix multiples) - épreuve d'une heure

Session 2 : Épreuve orale ou écrite en fonction du nombre d'étudiants

Sensibilisation à l'hypnose médicale - 1^{er} semestre

Coordonnateur : Pr François SZTARK

francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Intervenants

Dr M. CADENNE, Dr S. COLOMBANI, Dr M. FLOCCIA, N. MANGUIN-PERICHON, Pr F. SZTARK

Finalité

Faire découvrir aux étudiants la communication hypnotique dans le domaine du soin

Objectifs pédagogiques

Présenter le cheminement historique et culturel de l'hypnose médicale

Décrire les bases neurophysiologiques de l'hypnose

Préciser les indications de l'hypnose et les bases éthiques de sa pratique

Décrire les principes de communication thérapeutique et hypnotique

Application à la prise en charge des douleurs aiguës et induites par les soins

Modalités d'enseignement

Enseignement théorique et pratique **PRESENTIEL UNIQUEMENT**

Nombre minimum d'étudiants 10 - maximum 30

18 heures **en 9 séances de 2 heures**. Chaque séance associe cours théorique et enseignement pratique.

Programme

Cours 1

Cheminement historique et culturel de l'hypnose médicale

Séance découverte

Cours 2

Communication dans la relation de soins

Hypnose conversationnelle

Cours 3

Hypnose formelle (lieu sécurisé)

Description et conduite d'une séance

Cours 4

Jeux de rôle

Tests de suggestibilité

Cours 5

Indications cliniques, contre-indications de l'hypnose

Bases éthiques

Cours 6

Hypnose et douleur aiguë, chirurgie et obstétrique

Cours 7

Hypnose et douleurs chroniques

Cours 8

Auto-hypnose

Cours 9

Evidence-based medicine, hypnose et médecine intégrative
Synthèse

Références

- Antoine Bioy. Découvrir l'hypnose - 2e éd. InterEditions 2013
- Thierry Servillat. Découvrir l'autohypnose. InterEditions 2017
- Item R2C 327 - Principes de la médecine intégrative, utilité et risques des interventions non médicamenteuses et des thérapies complémentaires

Modalités d'évaluation

Session 1 : Epreuve de 1 heure sous forme de QROC

Session 2 : Epreuve de 1 heure sous forme de QROC

Seuls les étudiants ayant assisté aux cours obligatoires participeront aux examens écrits.

Parcours d'initiation à la recherche en Santé

Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche> .

Si l'UER est choisie comme optionnelle, l'inscription doit être faite avant le **vendredi 27 septembre 2024**.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnelle.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche>.

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2024-2025 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D - RDC - Porte I)

☎ 05 57 57 17 34

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Valorisation du parcours de formation

La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2^e cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM 3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.

Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de [l'arrêté du 28 septembre 2023](#) (portant modification [de l'arrêté du 21 décembre 2021](#) relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).

La soumission des points Parcours sera close en Année 1 du DFASM3 et non possible en Année 2 en cas de redoublement ou auditeur libre.

Référentes de parcours : Pr. Claire MAJOUFRE, Pr. Marie-Christine BEAUVIEUX

Informations pratiques :

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé

2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : pointsparcours@u-bordeaux.fr

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Élément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 <i>(40 points maximum)</i>
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^o et 2 ^o de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
<i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h <i>(30 points maximum)</i>
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) <i>* La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine</i>	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

Organisation des examens des études médicales :

DFASM 2

Modalités pratiques des examens du DFASM 2

Consignes d'examen

Sans login et mot de passe, l'étudiant est considéré comme absent et aura zéro.

L'étudiant doit :

- Être présent dans la salle d'examen une demi-heure avant le début des épreuves
- Se placer au numéro de table qui lui est attribué.
- Poser la carte étudiant

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit, ainsi que tout support vestimentaire, susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et tout objet connecté (montres, portables...) doivent être éteints et rangés dans les sacs. **Les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente :

- Après la publication du numéro de l'épreuve donnant l'accès à l'épreuve électronique
- Après la distribution des sujets papier et ce quel que soit le motif du retard.

Les étudiants ne quitteront pas la salle avant au moins une heure de présence. L'absence non justifiée d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

L'absence d'un étudiant (non composition) à un contrôle continu et/ou ED de LCA ne sera considérée qu'en cas de force majeure et devra être justifiée par un certificat médical à fournir sous 48 heures à la scolarité. Dans le cas contraire, cette absence sera assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- Les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place
- Les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout silencieux, pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.

Surveillance

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement

Le personnel administratif est chargé de l'organisation matérielle des examens.

Délibérations

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DECISIONS SONT SANS APPEL

Conditions de validation

LES ME FONDAMENTAUX

Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN comprendront pour chaque module :

- **Une série de 8 contrôles continus (CC)** réalisés à distance et composés de 15 ± 5 questions, sous des formats docimologiques variés. Le CC sera validé si l'étudiant obtient une moyenne $\geq 12/20$. Un CC validé permettra l'attribution de 0.5 points, soit 4 points au maximum pour les 8 CC (plafonné à 20 % de la note finale).

Ces contrôles continus se tiendront en distanciel. Une fois publiées, les notes des CC sont non modifiables sauf erreur matérielle.

- **Une épreuve terminale (ET)** sur tablette en présentiel pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) ou TCS mais n'excédant pas 60 (+/-5) questions au total. L'ET permettra l'attribution de 16 points au maximum, soit 80 % de la note finale

- Les ET et les CC porteront sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

- Les sessions de rattrapage pourront être organisées à l'oral si le nombre d'étudiants est réduit. L'ET comptera pour 100 % de la note finale (exclusion des CC)

EPREUVE DE LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE

En session 1, la note de la LCA sera composée de la note moyenne des ED de DFASM 1, de la moyenne des ED de DFASM 2 et de l'examen tablette (ET) de DFASM 2.

LE ME COMPLEMENTAIRE

L'examen théorique se déroulera sur copies papier, grilles QCM à lecture optique, et autres consignes des coordonnateurs (CC, oral, mémoire, etc).

En DFASM 2, pour être admis, l'étudiant devra valider (note $\geq 10/20$)

⇒ Quatre modules d'enseignements fondamentaux

- ME Mère, Enfant (ME) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 2H
- ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN) : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 2H
- ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (MIDI) : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 2H
- ME Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative (HCMP) : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP, TCS mais n'excédant pas un total de 60 (+/-5) questions : 2H

⇒ L'épreuve de Lecture Critique d'Article (LCA) : 2 articles : 3H

⇒ Un module d'enseignement complémentaire

⇒ Les stages hospitaliers

L'évaluation et les commentaires du stage seront pris en compte lors de la délibération.

Une épreuve pratique d'évaluation des compétences sera organisée pendant l'année universitaire. Elle comportera un parcours de 5 stations d'ECOS. La note obtenue comptera pour 30% de la note finale du certificat de compétence clinique du deuxième cycle (DFASM 1 : 20%, DFASM 2 : 30%, DFASM 3 : 50%).

2^{ème} session

Les étudiants non admis à la 1^{ère} session repasseront, à la 2^{ème} session, toutes les épreuves non validées. **Les notes des CC et des ED de l'année ne seront pas prises en compte.** La note sera composée de 100% de l'ET.

- ME Mère, Enfant (ME) : pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 (± 5) questions isolées
1 heure 30
- ME Urgences, Thérapeutique, Urologie, Réanimation, Néphrologie (U-TURN) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 (± 5) questions isolées (1 heure 30)
- ME Maladies Infectieuses, Dermatologie, Immunopathologie (MIDI) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 (± 5) questions isolées (1 heure 30)
- ME Hématologie, Cancérologie, Médecine Palliative (HCMP) pouvant être constitué de DP, mini-DP, KFP et 30 (± 5) questions isolées (1 heure 30)
- LCA : 1 article (1 heure 30)

En fonction du nombre d'étudiants, l'examen pourra être organisé sous forme écrite ou orale, sous la responsabilité des coordonnateurs du ME.

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans un ME que de **deux sessions d'examens par an.**

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions pour cas de force majeure sera examinée par le Conseil de l'UFR.

Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2^{ème} session.

Redoublement

A l'issue de la 2^{ème} session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des ME et ME complémentaires redoublent. Lors du redoublement, ils doivent représenter :

- tous les ME
- tous les stages hospitaliers
- les ECOS

Le ME complémentaire validé en DFASM 2 restera acquis.

Ils devront également avoir validé un nombre suffisant de gardes (au moins 18) leur permettant d'obtenir le quota minimum de **25 gardes** pour valider le deuxième cycle.

* Dispositions particulières

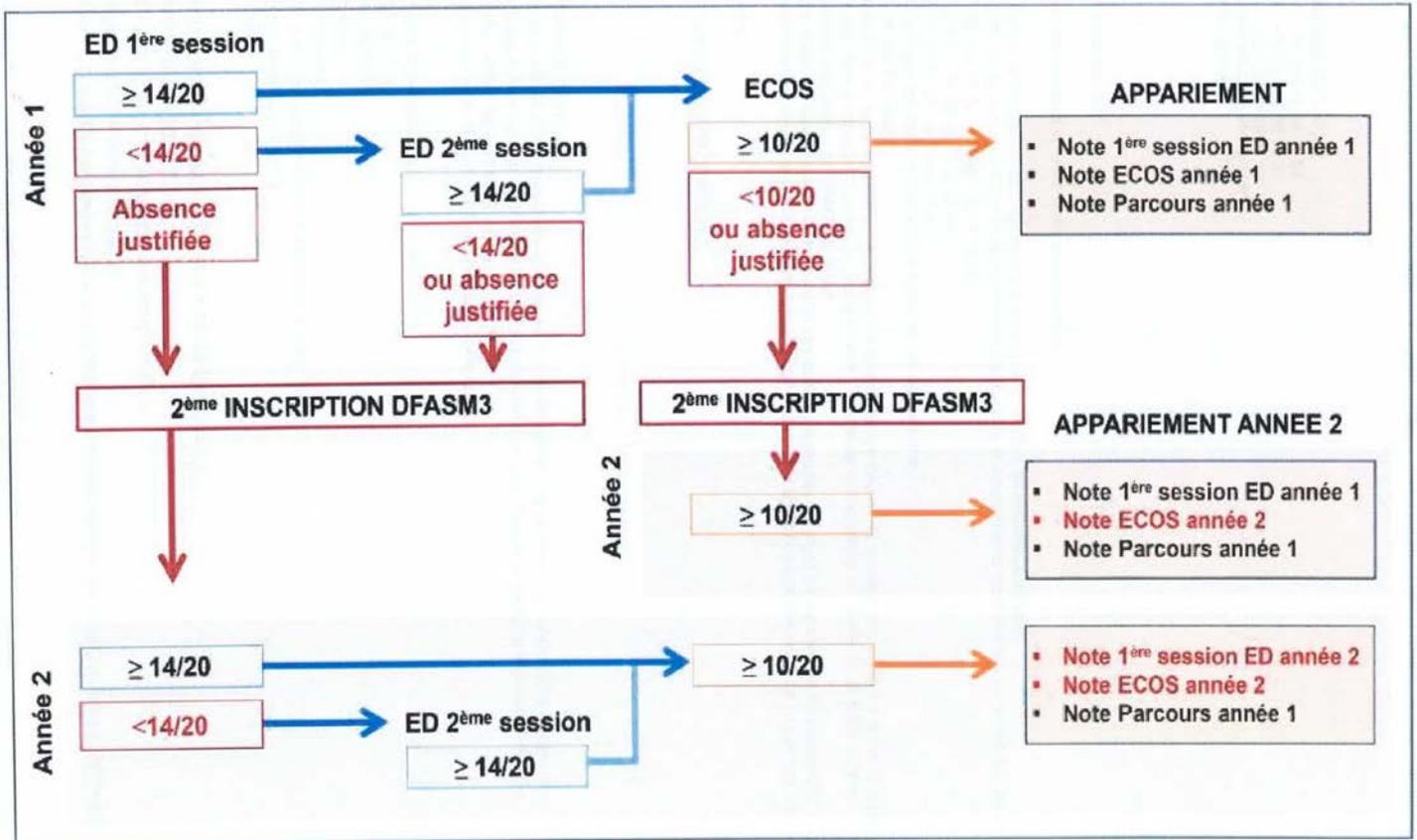
Il n'est pas autorisé de conserver une « dette » de module d'enseignement complémentaire en DFASM 3.

Exclusion

Article 17 de l'Arrêté du 8 avril 2013.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre **plus de six inscriptions** en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études (M1, M2, M3) ne peut faire l'objet de **plus de trois inscriptions.**

Modalités d'accès au 3^{ème} cycle des études médicales



Modalités pratiques et validation des stages et des gardes

Durant l'année universitaire, vous devez effectuer 4 stages hospitaliers (le stage d'été est dorénavant sur la base du volontariat).

En application de l'arrêté du 8 avril 2013, relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales, la validation du stage tient compte :

- de l'assiduité des étudiants, leur comportement, la qualité des observations médicales qui leur sont confiées et, le cas échéant, l'exposé effectué au cours de ce stage ;
- de la vérification de l'acquisition d'un certain nombre de compétences à la faveur d'ECOS de stage dont la mise en place a été fortement recommandée aux responsables des terrains de stage.

Vous devez avoir validé 25 gardes à la fin du DFASM, un minimum de 15 gardes du CHU et 10 qui peuvent être des astreintes pédagogiques. 5 gardes supplémentaires réalisées sur la base du volontariat réalisées valideront une UE supplémentaire facultative et compteront pour 10 points Parcours.

Afin d'éviter une non validation du Diplôme de Formation Approfondie, **il est nécessaire d'avoir réalisé 18 gardes (10 du CHU et 8 pédagogiques) en fin de DFASM 2.**

Vous pouvez visualiser votre nombre de gardes du CHU sur l'application GTMed ainsi que sur Moodle UB.

Il est rappelé que conformément au décret n°2014-674 du 24 juin 2014, « *les étudiants hospitaliers en médecine ne doivent pas participer aux gardes la veille d'un examen* » mais ils ne sont pas dispensés de stage, sauf avis favorable du chef de service.

AFFECTATIONS

Les étudiants sont répartis en 4 groupes (E - F - G - H). Ils doivent choisir leur lieu de stage en fonction du module d'enseignement conformément à la répartition des groupes (p. 20)

Ce choix s'effectue en ligne ; un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour s'y connecter. Le lien de connexion, l'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur votre boîte mail institutionnelle.

L'affectation est DEFINITIVE et ne pourra faire l'objet de changements

Durant une possible semaine « OFF » : l'étudiant n'est pas en congé . C'est un temps de travail personnel. L'étudiant.e peut aussi être sollicité.e pour effectuer une garde.

STAGES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Durant l'année, vous avez la possibilité d'effectuer un stage en Médecine Générale. Seuls les médecins agréés MSU 2ème cycle qui se sont déclarés disponibles afin d'être mis aux choix Diosel sont accessibles. Ces stages sont accessibles dans chaque module de DFASM2 ; les stages disponibles sont répartis de manière équilibrée par module, en fonction du nombre de postes et de la distance. Ces stages sont accessibles selon les règles des choix : en fonction du classement et de la hiérarchisation des vœux, de plus les étudiants ont accès uniquement aux stages proposés au sein de leur module au moment des choix. La liste des stages ouverts peut varier d'un choix à l'autre en fonction des médecins déclarés disponibles et de la nécessité de maintenir l'équilibre mentionné ci-dessus.

En raison du nombre limité de postes de médecine générale disponibles et afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants d'accéder à un stage de médecine générale durant son 2ème cycle, des limites d'accès par étudiant ont été fixées, ainsi chaque étudiant est limité durant son DFASM à :

- un stage de médecine générale situé à Bordeaux et dans sa périphérie
- deux stages de médecine générale éloignés de Bordeaux

Soit au total 3 stages de médecine générale sont possibles durant le DFASM.

Cette dernière règle est susceptible de changer en cours d'année en fonction de l'évolution du nombre de postes disponibles et de l'usage.

Des stages de médecine générale sont également proposés en DFASM3, durant l'année et pendant l'été, accessibles aux choix en fonction du classement. Les stages de médecine générale proposés durant l'année sont des stages éloignés. Vous avez également la possibilité d'effectuer un stage de médecine générale hors subdivision, uniquement pendant le stage d'été. Ce stage de médecine générale hors subdivision ne compte pas dans les limites d'accès citées plus haut.

STAGES DELOCALISES

Nous proposons des stages délocalisés dans les CH de la Côte Basque, de Pau, de Dax, de Mont-de-Marsan, d'Agen et de Périgueux (offre variable selon module). Ces stages sont d'une durée de 11 semaines. Chaque étudiant peut effectuer tous ses stages annuels délocalisés à condition que son classement lui en permette l'accès. L'enseignement et les contrôles continus se font en distanciel, les examens en présentiel sur le site de la faculté de Bordeaux. Le choix se fera sur Diosel. En fonction de l'offre, les étudiants pourront effectuer des gardes ou demi-gardes localement. Ces dernières seront rémunérées, dans la limite de 8 gardes délocalisées par an, par étudiant. L'hébergement ne sera pas pris en charge.

STAGE D'ÉTÉ

Le stage d'été s'effectue uniquement sur la base du volontariat, en juillet ou en août au CHU, dans un laboratoire, dans un autre établissement public ou privé hors subdivision Nouvelle Aquitaine, dans les ESPIC (établissements de santé privés d'intérêt collectif), chez un médecin généraliste, dans les structures médico-sociales, à l'étranger et/ou dans les DOM-TOM.

Au moment du dépôt de vœu pour l'été sur ApofluxDU, l'étudiant doit choisir son mois de révision (juillet ou août). Les gardes se feront sur le mois de révision sur la base du volontariat. L'étudiant volontaire devra se manifester auprès de la Direction des Affaires Médicales du CHU.

Toutes les demandes de stage seront examinées par la commission des stages d'été.

La procédure pour effectuer votre demande de stage d'été sera réactualisée en début d'année. Un message d'information vous sera adressé courant octobre avec toutes les procédures et le calendrier des démarches.

Pour une demande de stage d'été dans les TOM (actuellement limité à Nouvelle-Calédonie et Polynésie), en raison du calendrier différent, vous pouvez contacter le service concerné dès la rentrée pour connaître les démarches :

secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr

ÉVALUATIONS

L'étudiant doit obligatoirement évaluer le stage dans lequel il se trouve pour participer au choix suivant (cette évaluation est anonyme) **et s'assurer qu'avant la fin de stage l'enseignant ait effectué la validation de son stage sur Diosel. Cela relève de la responsabilité de l'étudiant.**

Un stage non évalué est considéré comme non validé et expose donc l'étudiant à une non validation de l'année.

L'évaluation et les commentaires des stages seront pris en compte lors de la délibération.

STAGES NON VALIDÉS ET GARDES NON RÉALISÉES

Un étudiant qui ne valide pas un stage (en totalité ou partiellement) devra le rattraper pendant l'année sur une autre période en fonction des possibilités d'accueil des services (les dates, la durée de ce stage ainsi que le service hospitalier seront déterminés par le coordonnateur de l'année). Si le stage de rattrapage ne peut s'effectuer pendant l'année, il s'effectuera pendant l'été.

De plus, toute absence non justifiée à une garde est susceptible d'entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'Université.

Indépendamment, au niveau de l'UFR, des sanctions automatiques ont été votées. Elles sont indépendantes des décisions du Conseil de discipline de l'Université:

- **Une absence non justifiée à 1 garde**

Un étudiant qui n'assure pas sa garde, en dehors d'un cas de maladie ou de force majeure, sans se faire remplacer devra faire **deux semaines supplémentaires de stage matin ou après-midi (ou une semaine en journée continue)**, soit pendant l'année, soit en cas d'impossibilité pendant l'été. L'étudiant se verra déclassé pour le choix de stage ultérieur.

L'étudiant sera dans l'obligation d'effectuer ce rattrapage uniquement au CHU de Bordeaux. Aucune dérogation ne sera accordée pour les réaliser à l'extérieur du CHU.

De plus, l'étudiant sera porté sur une liste de réservistes pendant une période maximale de 3 mois à partir de la date de sa dernière garde non effectuée.

L'étudiant pourra ainsi être sollicité par les affaires médicales pendant la période définie pour remplacer si nécessaire un étudiant ne pouvant assurer une garde programmée.

L'étudiant pourra être sollicité au maximum trois fois sur une période de 3 mois de réserve pour effectuer ce type de remplacement.

Les périodes de congés seront respectées et exclues de la période de réserve.

En cas de non-respect de cette mesure, l'étudiant s'exposera à une convocation devant le Conseil de discipline et à un risque d'exclusion des études médicales.

- **Une absence non justifiée à 2 gardes** aura pour conséquence la **non validation du stage sans possibilité de rattrapage** entraînant le redoublement de l'année en cours

- **Un stage non validé et deux gardes non prises et/ou une absence non justifiée à trois gardes** entraîneront systématiquement la **saisine du Conseil de discipline de l'Université** (les sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des études médicales).

Toute absence non justifiée (hors arrêt maladie et droit aux congés annuels) sera signalée à votre employeur (le CHU de Bordeaux) qui se réserve le droit d'appliquer une retenue partielle ou totale sur votre salaire.

